

LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN

ANNONCES:

Première insertion... 13 1/4
Autres insertions... 6
Naissances, mariages ou décès... 2 1/2

ABONNEMENTS:
Par an (d'avance)... \$1.00
Par six mois... \$0.50

J. ISRAEL TARTE, Editeur-Propriétaire

BUREAU: 86, rue St-Pierre, Québec.

QUEBEC

SAMEDI, 7 MARS 1891

M. TARTE ELU

Nous nous réjouissons naturellement de l'élection de notre directeur à Montmorency.

Non pas qu'il tint spécialement à être député. Mais à cause des circonstances spéciales dans lesquelles la lutte a été conduite et qui seront l'une des pages intéressantes de notre histoire politique.

M. Tarte remercie tout de suite les électeurs de Montmorency du concours qu'ils lui ont donné, et désire exprimer toute sa reconnaissance aux amis dévoués qui sont allés l'aider.

A son retour en ville, cette nuit, le nouvel élu de Montmorency a été acclamé par la foule énorme qui se pressait en face des bureaux du Canadien et de l'Événement, pour connaître le résultat des élections.

Le résultat

Il est encore impossible d'apprécier le résultat des élections générales.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire observer sans retard que le McGreevisme a été balayé dans ce district, M. Flynn dans le comté de Québec, M. Chateaubert dans Québec-Centre, M. Turcotte dans Montmorency, etc.

Tous ceux enfin qui s'étaient inféodés à cette sale engeance ont été vaincus. M. McGreevy n'a échappé à la défaite que par ses moyens ordinaires, la corruption et la démoralisation de la multitude.

Il ne pourra, il n'osera même pas prendre son siège, car il est sûr d'en être expulsé.

AFERQU POLITIQUE

LES SIX DERNIERS PARLEMENTS DE LA PUISSANCE

LE PREMIER PARLEMENT

Le 1er juillet 1867, les provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick se formèrent en confédération, conformément à une proclamation impériale en date du 22 mai 1867.

Lord Monk, alors gouverneur-général, confia à sir John Macdonald la mission de former un cabinet. Il accepta et voici comment se composait la première administration fédérale.

Premier ministre de la Justice—Sir John Macdonald.
Milice et Défense—Sir George Cartier.

Données—Sir Leonard Tilley.
Finances—Sir Alexander Galt.
Travaux publics—Honorable William McDougall.

Revenu de l'Intérieur—Sir William P. Howland.
Secrétaire d'Etat—Honorable A. G. Archibald.

Président du Conseil—Honorable A. J. E. Blair.
Marine et pêcheries—Honorable Peter Mitchell.

Maitre Général des postes—Sir Alexander Campbell.
Agriculture—Honorable Jean C. Chapais.

Secrétaire d'Etat—Sir Hector Langevin.
Receveur Général—Sir Edward Kenny.

Ce premier cabinet était le résultat d'une coalition, car des libéraux influents comme l'honorable M. McDougall et l'honorable Peter Mitchell en faisaient partie. Les élections générales eurent lieu en septembre 1867 et voici le résultat du scrutin:

Table with 2 columns: Provinces, Ministériels Opposition. Rows for Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick.

Maj. ministérielle... 22
Les principaux événements de ce parlement furent l'entrée de Manitoba dans la confédération le 15 février 1870, de la Colombie Anglaise, le 30 juillet 1871, et la décision de construire le chemin de fer du Pacifique.

Mais l'événement le plus remarquable de tout fut la révolte au Manitoba.

LE SECOND PARLEMENT

Les élections générales pour le second parlement du Dominion eurent lieu le 20

juillet 1872 avec le résultat suivant:

Table with 2 columns: Provinces, Conservateurs Libéraux. Rows for Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Colombie Anglaise.

Maj. du gouv. seulement 6
Les deux premières sessions de ce parlement furent consacrées presque exclusivement à la discussion du Scanda le du Pacifique.

Le 2 avril 1873, l'honorable M. Huntington fit sa fameuse motion à l'effet qu'il avait lieu de croire que des arrangements avaient été conclus entre sir Hugh Allan et un citoyen américain représentant certains capitalistes des Etats-Unis pour la construction du chemin de fer du Pacifique; que le gouvernement avait eu connaissance de cela et que subsequmment des arrangements avaient été conclus entre sir Hugh Allan et le gouvernement par lesquels une grande somme d'argent avait été payée au gouvernement pour corrompre l'électorat et qu'en retour, sir Hugh Allan et ses amis devaient obtenir le contrat du Pacifique.

Peu après cependant, sir John Macdonald ne pouvant plus tenir tête à l'indignation publique, consentit à la formation d'un comité spécial d'enquête composé de MM. Blanchet, Blake, Dorion, (maintenant sir A. A.) McDougall (Picoté), et J. Hillyard Cameron. Ce comité ne put compléter ses travaux et le parlement fut prorogé pro forma jusqu'au 13 août.

Le 14 août, une commission royale composée des honorables MM. Chas. Dewey Day, de Montréal, A. Polette, de Trois-Rivières, et James Robert Gowan, de Barré, fut nommée pour enquerir des circonstances du scandale du Pacifique et faire rapport sans retard au Parlement.

C'est en septembre de cette même année que le fils du Prince-Edouard entra dans la confédération.

SIR JOHN DEFAIT
Le parlement se réunit le 23 octobre. Dans son discours du Trône, lord Dufferin annonça que le rapport de la commission était prêt et que sir Hugh Allan & Cie abandonnaient la charte du Pacifique. C'est sur le débat sur l'adresse, que le gouvernement fut défait, la Chambre ayant adopté, sur proposition de l'honorable Alexander Mackenzie, une clause reconnaissant la vérité des accusations de M. Huntington.

LE TROISIEME PARLEMENT
Le 7 novembre 1873, l'honorable M. Mackenzie annonça la formation de son cabinet qui se composait comme suit:

Premier ministre des Travaux Publics.—Honorable Alex. Mackenzie.
Justice.—Sir A. A. Dorion.
Marine et pêcheries.—Sir Albert Smith.

Agriculture.—Honorable Luc Letellier, de St-Just.
Finances.—Sir Richard Cartwright.
Intérieur.—Honorable David Laird.
Secrétaire d'Etat.—Honorable David Christie.

Donnée.—Honorable Isaac Burpee.
Maitre général des Postes.—Honorable D. A. Macdonald.
Receveur-général.—Honorable Thomas Coffin.

Revenus de l'Intérieur.—Honorable Téléphore Fournier.
Milice de la défense.—Honorable William Ross.

Sans portefeuille.—Honorable Edward Blake et l'honorable R. W. Scott.
Le 22 janvier 1874, les élections eurent lieu avec le résultat suivant:

Table with 2 columns: Provinces, Conserv. Libéraux raux. Rows for Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise.

Maj. libérale... 60
La première session du 3ème parlement commença le 26 mars 1874. Thomas Moss proposa et Wilfrid Laurier seconda l'adresse en réponse au discours du Trône. Le discours de ce dernier le classa du coup parmi les meilleurs orateurs de la Chambre des Communes.

A la session suivante, à laquelle M. Louis Fréchet proposa l'adresse en réponse au discours du Trône, une amnistie générale fut accordée à ceux qui avaient pris part à la révolte; il fut décidé que le chemin du Pacifique serait construit dans un temps déterminé; la Cour Suprême fut formée. Pendant les deux dernières sessions, la question Letellier occupa surtout l'attention du parlement, ainsi que celle de la Colombie Anglaise.

Vers cette époque, la dépression commerciale commença à se faire vivement sentir, et le peuple attribuant son malheur à la politique du gouvernement, les plaintes étaient nombreuses. C'est à cette circonstance entièrement en dehors du contrôle administratif ainsi qu'à une corruption officieuse que l'on doit attribuer le résultat des élections gé-

nérales du 17 août 1878 qui donnèrent une forte majorité aux conservateurs.

LE QUATRIEME PARLEMENT
Le 10 octobre 1878, sir John annonça la formation de son cabinet comme suit:

Premier ministre et ministre de l'Intérieur.—Honorable sir John Macdonald.
Finances.—Sir Leonard Tilley.
Travaux Publics.—Sir Charles Tupper.

Agriculture.—Honorable J. H. Pope, Président du Conseil.—Honorable John O'Connor.
Justice.—Honorable James McDougall.

Maitre Général des Postes.—Sir Hector Langevin.
Secrétaire d'Etat.—Honorable James C. Aikens.

Milice et Défense.—Honorable L. F. R. Masson.
Marine et Pêcheries.—Honorable Jas. C. Pope.
Donnée.—Honorable Mackenzie Bowell.

Revenu de l'Intérieur.—Honorable L. F. G. Baby.
Receveur Général.—Sir Alexander Campbell.

Sans portefeuille.—Honorable R. D. Wilnot.
Pendant ce parlement, le tarif protecteur fut mis en vigueur et l'on nomma sir A. T. Galt premier haut commissaire à Londres. Le 30 juin 1885, sir John fut maintenu au pouvoir avec la même majorité:

Table with 2 columns: PROVINCES, N., LIBERAUX. Rows for Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Ile du Prince-Edouard, Colombie Anglaise.

Maj. conservatrice... 68
LE CINQUIEME PARLEMENT
attente ne fut pas trompée. Voici le résultat des élections du 22 février 1887:

Table with 2 columns: Oppositionnistes, Ministériels. Rows for Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Ile du Prince-Edouard, Colombie Anglaise.

Maj. contre le gouvernement... 29
LE SIXIEME PARLEMENT
Les événements du sixième parlement de la puissance sont sans doute connus de tous nos lecteurs.

FORCE RESPECTIVE DES PARTIES AU MOMENT DE LA DISSOLUTION
Le cabinet fédéral se composait comme suit:

Premier ministre et ministre pro tem des chemins de fer et canaux.—Sir John Macdonald.
Ministre des Travaux Publics.—Sir Hector Langevin.

Ministre des douanes.—Honorable Mackenzie Bowell.
Ministre de la milice et de la défense.—Sir Adolphe Caron.

Trow, Lang, Labrosse, Platt, Edwards, Cook, Barron, Bowman, Livingstone, Temple, Innes, Bain, Mackenzie, MacLoch.—38.

QUEBEC

Ministériels—Abbott, Dupont, Bergeron, Riopel, Montplaisir, Cimon, Pope, Joncas, Desjardins, Girouard, Ouimet, Coulombe, Thérien, Desjardins, Curran, Lépine, Smith, Paradis, Bélanger, Wright, Bryson, McGreevy, Caron, Masson, Ives, Giguère, Desaulniers, Audet, Hall, Bain, Colby, Grandbois, Chapleau, Langsvin, Daoust, McMillan, Vannasse.—37.

Opposition—Godbout, Amyot, Beauvolet, Fisher, Préfontaine, Holton, Couture, Chouinard, Lavergne, Scriver, Béchard, Neveu, Doyon, Gauthier, Guay, Casgrain, Riouret, Turcot, Meigs, Choquette, Langellier, Laurier, Fiset, Bernier, Bourassa, Geoffrion, Vaucans, deux comtés libéraux: Kamouraska et Portneuf.—28.

NOUVELLE-ECOSSE

Ministériels—Mills, Thompson, McDougall, McKee, Archibald, Dickey, Jones, Kenny, Putnam, Cameron, Tupper, McDougall, Freeman, Laurier.—14.

Opposition—Kirk, Jones, Borden, Eisenhauer, Flynn, McDonald, Lovitt.—7.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Ministériels—Hale, Burns, Léger, Foster, Baird, Moffatt, Wilnot, Costigan, Wood, Temple.—10.

Opposition—Weldon, Gilmore, Mitchell, Ellis, Skinner, Weldon.—6.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Ministériels.—0.
Opposition.—McIntyre, Robertson, Yeo, Perry, Davies, Walsh.—6.

MANITOBA

Ministériels.—Ross, La Rivière, Daly, Seath.—4.
Opposition.—Watson.—1.

COLOMBIE ANGLAISE

Ministériels.—Barnard, Chisholm, Gordon, Prior, Mara.—5.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Ministériels.—Davis, Dewdney, McDonald.—3.
Opposition.—Davin (Ind.).—1.

PROVINCE DE QUEBEC

RAPPORTS TELEGRAPHIQUES

Voici un résumé des bulletins télégraphiques que nous avons reçus durant la nuit sur les élections dans les divers comtés de la province:

Argenteuil, Christie, libéral, 235.
Bagot, Dupont, conservateur, 54.
Beauce, Godbout, libéral...
Beauharnois, Bergeron, conservateur, 237.

Bellechasse, Amyot, libéral...
Berthier, Beausoleil, libéral, 100.
Bonaventure, Favel, libéral, 721.
Brome, Dyer, conservateur, 5.
Chamby, Préfontaine, libéral...
Champlain, Carrigan, conservateur...
Charlevoix, Simard, libéral, 200.
Châteauguay, Brown, libéral...
Compton, Pope, conservateur, 1,000.
Deux-Montagnes, Daoust, conservateur, 291.
Drummond et Athabaska, libéral, Lavergne...
Hochelaga, Desjardins, conservateur...
Ile Verte, Béchard, libéral...
Jacques-Cartier, Girouard, conservateur, 239.
Joliette, Lippé, conservateur, 100.
Kamouraska, Carroll, libéral...
Laprairie, Pelletier, conservateur...
L'Assomption, Gauthier, libéral...
Laval, Ouimet, conservateur, 518.
Lévis, Guay, libéral, 150.
L'Islet, Desjardins, conservateur, 39.—Un poll à recevoir.
Mégantic, Fréchette, conservateur, 51.
Missisquoi, Baker, conservateur, 100.
Montcalm, Dugas, conservateur, (Ind.)
Moxtagny, Choquette, libéral, 300.
Montmorency, M. Tarte, 110.
Montreal-Centre, Curran, conservateur, 1,149.
Montreal-Ouest, Sir D. Smith, oon-servateur, 2,430.
Ottawa, Devlin, libéral, 300.
Pontiac, McLeane, conservateur, 172.
Portneuf, Delisle, libéral.
Québec-Centre, Langellier, libéral, 69.
Napierville, Monette, libéral.
Nicolet, Leduc, libéral.
Québec-Ouest, McGreevy, conservateur, 60.
Québec-Comté, Frémont, libéral, 200.
Richmond et Wolfe, Laurier, libéral, 21.
Richelieu, Sir Hector Langevin, conservateur, 308.
Rouville, Brodeur, libéral, 59.
St-Hyacinthe, Bernier, libéral.
St-Maurice, Frs Desaulniers, conservateur.
Shefford, Sanborn, libéral, 200.
Soulanges, Mousseau, libéral, 12.
Sherbrooke, Ives, conservateur, 325.
Stanstead, Ryder, libéral, 105.
Terrebonne, Ion, J. A. Chapleau.
Témiscouata, Grandbois, lib., 200.
Trois-Rivières, Sir Hector Langevin, 150.
St-Jean, Bourassa, libéral.
Vaudreuil, Harwood, libéral, 92.
Verchères, Geoffrion, libéral, 168.
Yamaska, Mignault, libéral, 300.

ONTARIO

Jusqu'à trois heures ce matin le télégraphe nous a fait connaître le résultat dans 73 comtés.

Sur ce nombre, on compte 38 députés conservateurs et 35 députés libéraux.

L'hon. M. Carling, ministre de l'agriculture, a été vaincu dans London par M. Hlyman qui a eu 153 voix de majorité. Nous n'avons pas de plus amples renseignements.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Nous avons les résultats dans 14 comtés; aucune nouvelle encore du comté de Queen.

Douze conservateurs ont été élus contre trois libéraux.

NOUVELLE-ECOSSE

Nous avons des nouvelles de quatre comtés sur 18.

Quatorze conservateurs et trois libéraux sont élus.

MANITOBA

Les conservateurs ont remporté 4 sièges et les libéraux 1, le comté de Marquette.

Dans Selkirk, le fameux Martin a été battu par M. Daly, l'ancien député, par 270 voix.

Sir John A. Macdonald a été élu à Kingston par 480 voix de majorité.

NORD-OUEST

On connaît les résultats dans 4 comtés qui ont élu quatre conservateurs, les anciens députés.

COLOMBIE ANGLAISE

On a les nouvelles de deux comtés, deux conservateurs, ont été élus.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Deux députés conservateurs et quatre libéraux sont élus. C'est un gain de deux pour le gouvernement.

Mgr RAPPEL A ROME

Le Figaro publie ce qui suit: Rome, 18 février.

Mgr Freppel repart ce soir pour Paris. Les uns disent qu'il est satisfait; les autres prétendent qu'il est mécontent. De quel côté est la vérité? Permettez-moi d'essayer de la dégager des observations entendues au Vatican et de ce que répètent les personnes qui ont eu l'occasion d'approcher l'évêque d'Angers durant son séjour ici...

On répète un mot qu'aurait dit un personnage du Vatican en apprenant l'arrivée de Mgr Freppel, évêque d'Angers: "Il ne peut pas venir pour indiquer une direction politique au Pape, mais bien pour le recevoir."

Mgr Freppel était porteur d'une lettre signée quarante-cinq députés de la droite, dont les premiers étaient M. le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville et M. Paul de Cassagnac.

Cette lettre est adressée à Mgr Freppel, auquel on demandait de vouloir bien faire connaître la situation réelle pe la France, et on exprime la résolution de ne pas accepter la politique du cardinal Lavergne.

Mgr Freppel a été reçu deux fois par Léon XIII. La première audience dura de 5 h. 20 minutes jusqu'à 7 h. moins 12. Je précise. La seconde dura trois quarts d'heure.

Dans deux entretiens, Mgr Freppel a déclaré qu'il ne pouvait être demandé aux députés de la droite de renoncer à des convictions politiques qui constituent leur personnalité même, et qu'alors même qu'on exigerait de députés comme M. de Doudeauville de faire accession à la République, les électeurs ne les croiraient pas. Que, d'ailleurs, l'expérience des conservateurs républicains avait été faite avec M. Lami et qu'elle n'avait donné que des résultats négatifs.

Le Pape a répondu—et je vous donne ces détails pour absolument exacts—que personne, dans l'Eglise, n'est placé mieux que lui pour savoir ce qu'il convient de faire et que, puisqu'il accepte la forme républicaine en France, il n'y a pas d'évêques et de catholiques qui ne puissent l'accepter; que, d'autre part, il n'est permis à aucun enfant de l'Eglise de France de solidariser la cause de l'Eglise avec celle des anciens partis. Reconnaissance du nouveau régime établi, séparation des partis politiques, voilà les deux points sur lesquels il faut être inébranlable.

Il ne peut se faire cependant qu'une conversation entre deux esprits éclairés comme Léon XIII et Mgr Freppel ne puisse aboutir qu'à des contradictions. Il y a donc eu sur les points accessoires une entente, tant la bonne volonté était grande de part et d'autre.

Peut-être le Pape renouvellerait-il à quelque acte qu'on lui attribuerait,

ONTARIO

Jusqu'à trois heures ce matin le télégraphe nous a fait connaître le résultat dans 73 comtés.

Sur ce nombre, on compte 38 députés conservateurs et 35 députés libéraux.

L'hon. M. Carling, ministre de l'agriculture, a été vaincu dans London par M. Hlyman qui a eu 153 voix de majorité. Nous n'avons pas de plus amples renseignements.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Nous avons les résultats dans 14 comtés; aucune nouvelle encore du comté de Queen.

Douze conservateurs ont été élus contre trois libéraux.

NOUVELLE-ECOSSE

Nous avons des nouvelles de quatre comtés sur 18.

Quatorze conservateurs et trois libéraux sont élus.

MANITOBA

Les conservateurs ont remporté 4 sièges et les libéraux 1, le comté de Marquette.

Dans Selkirk, le fameux Martin a été battu par M. Daly, l'ancien député, par 270 voix.

Sir John A. Macdonald a été élu à Kingston par 480 voix de majorité.

NORD-OUEST

On connaît les résultats dans 4 comtés qui ont élu quatre conservateurs, les anciens députés.

COLOMBIE ANGLAISE

On a les nouvelles de deux comtés, deux conservateurs, ont été élus.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Deux députés conservateurs et quatre libéraux sont élus. C'est un gain de deux pour le gouvernement.

Mgr RAPPEL A ROME

Le Figaro publie ce qui suit: Rome, 18 février.

Mgr Freppel repart ce soir pour Paris. Les uns disent qu'il est satisfait; les autres prétendent qu'il est mécontent. De quel côté est la vérité? Permettez-moi d'essayer de la dégager des observations entendues au Vatican et de ce que répètent les personnes qui ont eu l'occasion d'approcher l'évêque d'Angers durant son séjour ici...

On répète un mot qu'aurait dit un personnage du Vatican en apprenant l'arrivée de Mgr Freppel, évêque d'Angers: "Il ne peut pas venir pour indiquer une direction politique au Pape, mais bien pour le recevoir."

Mgr Freppel était porteur d'une lettre signée quarante-cinq députés de la droite, dont les premiers étaient M. le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville et M. Paul de Cassagnac.

Cette lettre est adressée à Mgr Freppel, auquel on demandait de vouloir bien faire connaître la situation réelle pe la France, et on exprime la résolution de ne pas accepter la politique du cardinal Lavergne.

Mgr Freppel a été reçu deux fois par Léon XIII. La première audience dura de 5 h. 20 minutes jusqu'à 7 h. moins 12. Je précise. La seconde dura trois quarts d'heure.

Dans deux entretiens, Mgr Freppel a déclaré qu'il ne pouvait être demandé aux députés de la droite de renoncer à des convictions politiques qui constituent leur personnalité même, et qu'alors même qu'on exigerait de députés comme M. de Doudeauville de faire accession à la République, les électeurs ne les croiraient pas. Que, d'ailleurs, l'expérience des conservateurs républicains avait été faite avec M. Lami et qu'elle n'avait donné que des résultats négatifs.

Le Pape a répondu—et je vous donne ces détails pour absolument exacts—que personne, dans l'Eglise, n'est placé mieux que lui pour savoir ce qu'il convient de faire et que, puisqu'il accepte la forme républicaine en France, il n'y a pas d'évêques et de catholiques qui ne puissent l'accepter; que, d'autre part, il n'est permis à aucun enfant de l'Eglise de France de solidariser la cause de l'Eglise avec celle des anciens partis. Reconnaissance du nouveau régime établi, séparation des partis politiques, voilà les deux points sur lesquels il faut être inébranlable.

Il ne peut se faire cependant qu'une conversation entre deux esprits éclairés comme Léon XIII et Mgr Freppel ne puisse aboutir qu'à des contradictions. Il y a donc eu sur les points accessoires une entente, tant la bonne volonté était grande de part et d'autre.

Peut-être le Pape renouvellerait-il à quelque acte qu'on lui attribuerait,

ANNONCES:

Première insertion... 13 1/4
Autres insertions... 6
Naissances, mariages ou décès... 2 1/2

UN RAGOUT A L'ARSENIC

LES EMPOISONNEURS DE CAILLY

C'est une bien curieuse affaire que celle qui vient de jeter la cour d'assises de la Seine-Inférieure. Depuis quatre mois que les faits se sont passés, l'émotion qu'elle a causée à Cailly et dans les communes environnantes n'est pas encore calmée.

Le 8 octobre, après déjeuner, la famille Louis, de Cailly, composée de M. Louis, père, grainetier, père, ancien gérant des propriétés de M. de Germiny; de Louis, fils, de la petite fille de ce dernier, de Charles Louis, domestique, et de Rozier, charretier, étaient pris de douleurs d'intestins et de vomissements. Un médecin, appelé, constata tous les symptômes d'un empoisonnement. Un ragout, qui avait servi au déjeuner fut analysé par un chimiste de Rouen, et on y releva une très grande quantité d'arsenic.

L'instruction recherche qui avait pu jeter de l'arsenic dans le ragout; en dehors des personnes empoisonnées, seules les deux bonnes, les filles Baré, se trouvaient dans la maison. L'aînée, Parfaite Baré, entretenait des relations avec Louis, père, et, en cette qualité de servante-maitresse, elle s'était attiré l'animosité du fils et des domestiques, qui lui faisaient mille misères en l'absence du maître; aussi avait-elle promis de se venger.

D'un autre côté, à la suite d'une dispute, Parfaite s'était retirée dans sa chambre avec sa sœur, et il y avait trois jours qu'elle n'en était sortie lorsque les cas d'empoisonnement se manifestèrent. L'instruction établit que seule cette fille avait pu, pendant un moment d'absence du domestique qui soignait le déjeuner, descendre de sa chambre, et jeter l'arsenic dans le ragout. Un facon d'arsenic dans le ragout, qui soignait le déjeuner, descendre de sa chambre, et jeter l'arsenic dans le ragout. Un facon d'arsenic dans le ragout, qui soignait le déjeuner, descendre de sa chambre, et jeter l'arsenic dans le ragout.

A l'audience, le père Louis est revenu sur toutes les déclarations faites dans l'instruction et a défendu avec une grande énergie celle qui avait voulu l'empoisonner. Il a fallu une verte admonestation du président des assises et des menaces d'arrestation de la part du ministère public pour lui faire changer d'attitude.

Le jury a rapporté un verdict du culpabilité contre la fille Baré avec circonstances atténuantes. La cour la condamne à cinq ans de travaux forcés.

Le général et le tambour

La mort récente du général Sherman rappelle un petit incident qui s'est produit il y a trois ans à Philadelphie et qui montre bien de quelle mémoire prodigieuse était doué le vieux soldat.

Le général Sherman était en visite chez une des ses filles. C'était au milieu de l'été et il fumait tranquillement un cigare à la fenêtre, lorsqu'il a poussé tout à coup une exclamation de surprise, en voyant passer un grand diable de policeman, allégué une longue barbe lui tombant presque à la ceinture. Le lendemain, le vieux général s'était mis à la même heure et apercevant de

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

Le voyage de l'impératrice douairière d'Allemagne à Paris, paraît avoir pris les proportions d'un sérieux événement international, dont on ne peut prévoir encore les conséquences finales.

L'impératrice Frédéric a eu, selon l'expression de la presse française, la mauvaise inspiration de raviver les souvenirs brûlants qu'elle aurait dû respecter, en allant à Saint-Cloud et à Versailles, à Saint-Cloud et dans les relevés attestent encore le vandalisme des pillards prussiens, à Versailles, où s'est consumée l'humiliation de la France.

C'était trop pour le peuple de Paris, qui a murmuré et fait comprendre qu'il ne fallait pas que l'épave se prolonge davantage. L'impératrice de M. Droulede et de ses amis est telle qu'elle aurait dépassé les bornes si elle avait été contenue.

La Bourse à Paris est faible, par suite de la nouvelle que la Gazette de Cologne et d'autres journaux allemands ont publiés des articles défavorables à la France inspirés par les sentiments qu'a fait naître à Paris le voyage de l'impératrice.

Dans un long article consacré à l'impératrice Frédéric, le Figaro déclare que sa présence à Paris devient embarrassante.

On mande de Berlin que la Gazette de Cologne, parlant des ouvertures de conciliation faites par l'empereur Guillaume à la France et dont le voyage de l'impératrice Frédéric est considéré comme une preuve, dit: "Les Français ont le droit de penser à la revanche; mais ils n'ont pas le droit de blesser les sentiments du chef de cet empire et de sa mère, par des insultes auxquelles on ne pouvait s'attendre que de la part de misérables. Le peuple allemand ressent vivement l'outrage fait à la personne de son empereur, et il a le droit de compter que le peuple et le gouvernement français lui donneront ample satisfaction et laveront la tache faite à l'honneur de la France en rappelant énergiquement à l'ordre les misérables qui ont insulté l'impératrice Frédéric."

La Gazette de l'Allemagne du Nord regrette l'accès de mauvaise humeur de la presse française et dit: "Il est peu important que les artistes français, sous la pression de l'opinion publique, soient forcés de renoncer à l'idée d'exposer leurs œuvres à Berlin. Mais c'est une autre affaire, si dans des réunions publiques les insultes les plus grossières et les basses menaces sont proférées contre l'impératrice et que le peuple français accepte cela sans protester."

Le Tageblatt déclare que le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a eu avec M. Ribot, ministre des affaires étrangères un long entretien dans lequel il a informé que ce serait de la part de l'Allemagne la dernière tentative de réconciliation avec la France.

SOUVENIRS DE GUERRE

LES CAMPAGNES D'HIVER

Avant la grande révolution, les armées n'opéraient en hiver que très exceptionnellement; les hostilités se prolongeaient plus ou moins dans l'arrière-saison, suivant le temps qu'il faisait; les troupes prenaient ensuite leurs quartiers d'hiver et se réorganisaient pour rentrer en campagne au printemps. Quelquefois cependant, des généraux entreprenants obtenaient d'importants avantages, en tournant à l'improviste sur les cantonnements de l'ennemi au milieu d'une saison rigoureuse.

C'est ainsi qu'à la fin du mois de janvier 1673, Turénne surprit les armées de l'empereur d'Allemagne et de l'électeur de Brandebourg, hivernés dans le Palatinat. Ces armées furent obligées de repasser le Rhin dans le plus grand désordre. Turénne suivit l'armée prussienne et, malgré les neiges, les glaces et la rigueur du froid, il s'empara de toutes les places possédées en Westphalie par le grand électeur, qui fut réduit à demander la paix.

Au mois de décembre 1674, le même Turénne, qui s'était retiré en Lorraine devant l'armée du duc de Bournonville, se mit en marche en longeant le revers occidental des Vosges, tourna ces montagnes par la trouée de Belfort, battit l'ennemi le 29 décembre à Mulhouse et le 5 janvier à Turckheim; il prit ses quartiers d'hiver dans l'Alsace victorieusement reconquise. Ce furent là des faits exceptionnels.

Les dernières guerres de la révolution dans lesquelles la nation française arrêta, par l'énergie de sa résistance, la marche des armées coalisées contre son indépendance, virent inaugurer un tout autre système. Dans l'acharnement de la lutte, on ne tint plus compte des saisons. Les troupes prirent cependant des quartiers d'hiver au mois de janvier 1793, et à la fin du mois de décembre 1795. Napoléon fit peu de campagnes d'hiver: 1806-1807, 1812 et 1814. Nous avons eu depuis

lors la guerre de Crimée en 1854 et le funeste hiver de 1870-71.

La campagne d'hiver de 1806-1807 est restée célèbre par les difficultés qu'opposèrent à la marche de la grande armée, les boues de la Pologne. Napoléon dut s'arrêter et prendre ses quartiers d'hiver dans les premiers jours du mois de janvier 1807; il en fut arraché par une attaque subite de l'armée russe, et c'est encore sous la neige qui tombait du ciel et sur la neige qui couvrait le sol que fut livrée la bataille d'Eylau; les troupes y souffrirent beaucoup du froid. Mais rien n'atteignit jamais les horreurs de la retraite de Russie dans la fatale guerre de 1812. L'histoire de cette retraite peut se partager en trois périodes distinctes: de Moscou à la Bérésina; le passage de la Bérésina; et la Bérésina au Niemen.

Pendant la première période commença le 26 octobre, c'est surtout la neige et le manque de vivres qui firent souffrir l'armée; le temps fut d'abord assez doux; il devint brusquement froid le 7 novembre; la neige tomba ce jour-là en abondance. L'arrière-garde, commandée par le maréchal Ney, ne put, en avant de Dorogouch où elle se trouvait, allumer de feu tant le vent était violent. Alors un hiver précoce sévit dans toute sa rigueur. Les hommes qui avaient résisté au froid et à la fatigue, dit le duc de Fezenza dans ses Souvenirs militaires, succombèrent aux tourments de la faim: les uns avaient en les membres gelés et mouraient étendus sur la neige; d'autres s'endormaient dans les villages et étaient consumés par les flammes que leurs compagnons avaient allumées. Le 13 novembre, l'arrière-garde arriva à Smolensk, après une marche de sept heures sur les verges; le froid avait été si rigoureux, et le vent si violent que, dans les haltes, on ne pouvait rester en place. Plusieurs soldats moururent de froid au bivouac.

Il y eut à ce moment une légère détente dans la température: elle n'eut d'autre effet que de rompre les glaces du Dnieper et de la Bérésina pour empêcher le passage de l'armée. Les horreurs sublimes du passage de la Bérésina sont encore plus connues que les détails de la retraite. Nombre de soldats et de malheureux fugitifs qui suivaient l'armée y trouvèrent un horrible sort. Ceux qui ne parvenaient pas à percer la foule qui obstruait l'entrée des ponts, voulurent se jeter à l'eau, dans l'espoir de gagner plus vite la rive opposée. Ils furent saisis par l'eau glacée et périrent aussitôt entre les glaçons. Les héros qui se plongèrent dans l'eau pour établir les ponts échouèrent mourant presque tous, et leur illustre chef Eblé y prit le germe de la maladie qui devait l'enlever un mois plus tard.

Après le passage de la Bérésina, le froid sévit avec une rigueur inouïe; le 6 décembre, au départ de Molodzeno, le thermomètre descendit à 33 degrés au dessous de zéro. La désorganisation de l'armée fut complète. "Quiconque ne l'a pas vu, dit le général Cuvry, ne peut se faire une idée; depuis le matin, vers les dix heures jusqu'à vers trois ou quatre heures du soir elle formait une colonne de sept à dix lieues de longueur sur toute la largeur d'une chaussée ordinaire. Vers les trois ou quatre heures de l'après-midi, elle disparaissait; chaque individu quittant la grande route pour prendre des chemins de traverse conduisant à des villages plus ou moins éloignés sur la droite ou sur la gauche, s'y couchait et vivait comme il pouvait.

Aussitôt que l'arrière-garde voyait l'armée se dissimuler, elle faisait halte et prenait position pour empêcher autant que possible, l'ennemi d'aller troubler le repos de ces malheureux. Trois armées russes escortaient ces tristes débris; l'armée de Moldavie les suivait sur la même route, l'armée du Nord les flanquait à droite, l'armée principale, commandée par Kutusov, marchait sur leur flanc gauche. Et quels souffrances! "On pouvait à peine, dit le docteur Larrey, se tenir debout, et celui qui perdait l'équilibre tombait frappé d'une stupeur glaciale et mortelle." Malheur à celui qui se laissait gagner par le sommeil, quelques minutes suffisaient pour le geler entièrement, et il restait mort à la place où il s'était endormi. "Des malheureux, dit Cuvry, la tête couverte par la neige et la souffrance du froid apercevaient un feu à trente ou quarante pas; ils s'arrêtaient, tendaient la main pour se chauffer comme s'ils eussent été près du feu, et tout à coup, tombaient morts."

Quand au bilan de la retraite, le voici: les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e et 9e corps, la garde impériale et les quatre corps de cavalerie étaient entrés en Russie à l'effectif total de 430,000 hommes. Sur ce nombre, 10,000 à peine, presque tous malades et fatigués, repassèrent la Vistule au retour.

En arrivant à Marienbourg, le 5e corps, qui lors de la revue passée au départ de Moscou comptait encore 10,000 hommes, était réduit à 130 hommes, commandés par le colonel de Fezenza; en tête de ces 130 hommes marchait un tambour du 24e, seul restant des tambours et des musiciens du corps d'armée. Le 4e de ligne, régiment du colonel de Fezenza, n'avait plus que 32 hommes.

Les souffrances endurées par nos soldats pendant les longues nuits du siège de Sébastopol, celles de nos armées de la défense nationale dans le cruel hiver de 1870-1871 sont encore présentes à la mémoire de tous. Que conclure de tout cela? Que les rigueurs de l'hiver ajoutent aux maux ordinaires de la guerre un surcroît de douleur qui dépasserait l'imagination humaine, si nous ne nous en faisons une idée d'après des exemples tels que celui de la campagne de Russie. Il est cependant peu probable qu'à l'avenir, les nations engagées dans une lutte à mort reculent devant la rigueur des saisons. Il faut donc que tout dans nos armées soit organisé en vue des prévisions les plus terribles. L'expérience est là pour nous montrer que le froid éclate souvent à l'improviste, comme il le fit pendant la retraite de Moscou.

LEGISLATURE AMERICAINE

Les démocrates de vingt-sept législatures américaines ont exprimé leur opinion au sujet de la prochaine campagne présidentielle, en tant que le candidat de leur parti est concerné. Le résultat du vote a démontré que sur 1990, 1515 sont en faveur de Cleveland, 199 pour Hill et 276 douteux.

LA FABRIQUE DE LAINAGES

On dit que la fabrique de lainages n'ouvrira plus ses portes et qu'elle continuera ses opérations à Sherbrooke.

Nous regretterions beaucoup cette détermination, si toutefois elle est déterminée.

Le conseil de ville n'hésiterait pas, croyons-nous, à concéder certains privilèges à la compagnie, pourvu qu'elle consentit à poursuivre ses opérations à Québec.

LA MARINE ALLEMANDE

Le secrétaire de l'amirauté vient de faire une déclaration importante devant la commission du reichstag, chargée de l'examen du budget de la marine.

Il a dit qu'il était absolument nécessaire pour l'Allemagne d'avoir une marine de premier ordre ou bien qu'il ne lui en fallait pas du tout. Il a affirmé que les crédits demandés dans le budget étaient nécessaires. Il a alarmé la commission en lui faisant entrevoir la possibilité d'une attaque combinée de la France et de la Russie contre l'Allemagne.

Il a fait encore d'autres déclarations sur lesquelles il a demandé à la commission de garder le secret; mais on croit qu'il s'agit d'un plan de bloquer la flotte russe dans la Baltique, pendant que l'Angleterre et l'Italie tiendraient la flotte française en échec dans la Méditerranée.

NAVIRES DE GUERRE ANGLAIS

La reine Victoria, le prince de Galles et le prince et la princesse Henry de Battenberg, accompagnés d'une suite brillante, sont venus jeudi, à Portsmouth, pour assister au lancement de deux navires de guerre, le Royal Sovereign et le Royal Arthur.

Le Royal Sovereign, le plus grand navire de guerre qui ait été construit en Angleterre, est un cuirassé d'un cadre de 1,150 tonneaux de déplacement; ses machines développent 13,000 chevaux-vapeur et il est armé de 14 canons.

Le Royal Arthur est un croiseur à hélice déplaçant 7,700 tonneaux, ayant des machines de la force de 12,000 chevaux-vapeur et portant 12 canons. Il devait d'abord s'appeler le Centaur; par ordre de la reine, on a changé ce nom en celui de Duke of Cornwall.

Le lancement a eu lieu avec le cérémonial ordinaire et a parfaitement réussi.

PETITES NOTES

C'est M. G. E. Tanguay, architecte de cette ville, qui est chargé de l'exécution des plans et de la surveillance des travaux de la nouvelle école Normale Laval.

On mande de Vienne que les journaux de cette ville attribuent l'agitation qui se produit à Paris, à des menées russes dont Déroulède et ses partisans sont les agents.

M. Fortuné du Boisgobey, le romancier bien connu, vient de mourir à Paris; il était dans sa soixante-septième année.

On télégraphie de Bruxelles, qu'une femme y est allée mystérieusement rejoindre le général Boulanger à Bruxelles. Le gouvernement belge expulsera M. Boulanger; il se livre à la moindre intrigue politique.

Deux cents artistes belges environ comptent envoyer leurs œuvres à l'exposition de Venise.

La cour suprême entendra aujourd'hui la cause de Peters vs la Commission du Havre de Québec. M. Oser est avocat de M. Peters et l'hon. M. Irvine comparait pour la Commission du Havre.

Voici l'état du revenu fédéral pour le mois de janvier: Spiritueux, \$289,146; Malt, \$50,352; Liqueurs, Malt, \$360; Tabacs, \$138,053; Cigares, \$44,291; Pétrole, \$3,709; Manufactures en entrepôts, \$1,926; Saïsses, \$288; Autres recettes, \$1,084; Divers, \$7,934; Total, \$530,293.

Wm. M. Fullerton, C. R. d'Amherst, N. E., est décédé à St. Jean N. B. Il était le beau-frère de sir Charles Tupper.

La ville de Montréal vient de souscrire \$5,000 pour les victimes de la catastrophe de Springfield, N. B. Nous félicitons Montréal de sa générosité.

Et nos autorités municipales ne seraient-elles pas prêtes, elles aussi à venir au secours des centaines de malheureux qui nous tendent une main suppliante?

Allons! montrons-nous généreux.

Le procès de Léda Lamontagne, qui était fixé au 1 mars à Sherbrooke, a été remis au terme d'octobre de la Cour Criminelle.

MALADIES D'ESTOMAC et d'Intestins

MORT SUBITE

Le député coroner de St-Hyacinthe a tenu, le 23 courant, une enquête sur le corps de Mme Théodile Desmarais, épouse de David Perrault, bourgeois, de la paroisse de St-Jude.

Il appert d'après les témoignages que la défunte et son époux étaient en promenade à St-Barnabé, chez leur neveu, J. B. Desmarais. Dimanche soir, ils se couchèrent ensemble et lundi matin, vers 5 heures, le mari trouva sa femme morte, sur le plancher, au pied du lit.

Le verdict du jury a été: "Morte d'un syncope de cœur."

ACCIDENT

Un nommé Dubé a failli se noyer à St-Hyacinthe, mercredi matin. Il était sur la glace à regarder travailler les ouvriers qui réparent le pont du milieu, lorsque tout à coup la glace céda, et il fut emporté dans les flots, rade qu'il se rendait.

Heureusement qu'en repassant à la surface, il a pu saisir un bout de chaîne qui était à sa portée, et s'arrêter. Aussitôt les témoins de l'accident se portèrent à son secours et opérèrent son sauvetage.

UN TRISTE LANGAGE

Le premier-ministre de la Grande-Bretagne a prononcé en ces derniers temps un discours qui a quelque peu ému l'opinion.

Ce sont les événements qui se déroulent en ce moment dans le parti irlandais qui forment le chapitre le plus important de cette harangue politique.

Lord Salisbury a déclaré que la vraie leçon à tirer des événements en Irlande était "la révélation de la puissance énorme de l'organisation dont les archevêques, messeigneurs Croke, de Cashel et Wash, de Dublin, sont les présidents."

"Si le Home rule l'emportait, poursuivit le premier ministre, les évêques et les prêtres redeviendraient les vrais gouverneurs de l'Irlande et ils écraseraient les protestants de l'Ulster sous leurs talons impitoyables, et le bien être social et politique de ces derniers serait à leur merci."

Les appréhensions de lord Salisbury sont pour le moins singulières. On dirait qu'il juge les prêtres catholiques d'après les protestants.

Il se trompe, si les protestants anglais ont érasé "sous leurs talons impitoyables" les Irlandais catholiques, les prêtres catholiques—l'histoire est là pour en donner la garantie—useraient tout autrement de leur victoire, si celle-ci leur souriait.

Ce langage, tout déplacé qu'il soit, ne contient rien du reste qui doive nous étonner. Lord Salisbury, pour se maintenir au pouvoir, sent le besoin d'exploiter les préjugés religieux et il ne dédaigne pas, comme on peut le voir, de recourir à cette arme souverainement méprisable. Aux protestants qui seraient tentés de se rallier à l'Home Rule, de rendre justice à la malheureuse Irlande divisée par les factions, il leur jette cette épouvantable et qui ils deviendront les valets de leurs nouveaux suzerains. Et les protestants de l'Ulster aussi fanatisés que leur maître hésitent ou plutôt refusent, par orgueil d'une domination qui n'est pas à appréhender, de servir la cause du patriotisme, de débarrasser de ses liens cette nation infortunée qui avait pourtant fait un généreux effort pour atteindre ce but, mais qui se trouve maintenant tenue de recommencer les luttes d'antan par suite des querelles intestines de ses chefs.

LE REPOS DOMINICAL

On sait que la chambre des députés en France a discuté tout récemment une loi sur le travail.

Cette loi touchait à une question de la plus haute importance au point de vue social: le repos du dimanche. Or, une chose presque inconcevable est arrivée.

La même chambre qui adopte le principe d'un jour de repos par semaine, a repoussé le dimanche comme jour de repos.

Elle a décidé que le jour du chômage des ateliers serait laissé à la discrétion des patrons.

Cette décision—on le comprend—a ému vivement la presse catholique qui a protesté de toutes ses forces. Un certain distingué M. Cornély, dénonce avec vigueur cette loi absurde.

mot dimanche dans la loi. C'est été de la réaction, du cléricalisme, de l'arbitraire; oui, monsieur de l'arbitraire! Et, pour échapper à ce mot terrible de dimanche, qui éveillait, paraît-il, dans l'âme des républicains, des idées de messes et de processions, savez-vous ce qu'on a fait?

On a inscrit dans la loi l'arbitraire du patron, l'arbitraire du capital. On a dit: le patron fixera lui-même le jour du repos hebdomadaire.

De sorte que si, par hasard, il se trouvait des chefs d'industrie aussi bêtes que certains députés, il dépendrait d'eux de substituer leur volonté à leurs, aux convenances des travailleurs qui sont sous leurs ordres; de déclarer que chez eux, je suppose, on chômera le mardi et qu'on travaillera le dimanche, alors que tout le reste de la population s'amuse et se distrairait.

Je me demande pourquoi on a gratifié le patron de ce droit nouveau et exorbitant. Il eût été bien plus démocratique de laisser le travailleur choisir lui-même son jour de repos.

On dira peut-être qu'il n'y aurait plus d'usine si chaque travailleur s'en allait le jour qu'il lui plairait d'adopter. Mais alors, on avait un remède tout trouvé: le scrutin, l'élection; on aurait fait voter dans chaque usine sur le choix d'un jour de repos. Et la minorité se serait inclinée devant les préférences de la majorité.

Elle est bien forcée de s'incliner, cette minorité, pour le choix d'un gouvernement; pourquoi ne s'inclinerait-elle pas devant la date d'un chômage? Je sais bien que dans la pratique, il n'y aura pas de difficulté. Les personnes protégées par la loi, c'est-à-dire les enfants, les filles mineures, les femmes, seront toujours laissés libres le dimanche, parce que le dimanche est dans les mœurs. Mais alors pourquoi ne pas le mettre dans la loi? Pourquoi ne pas réaliser cette idée législative qui consiste à introduire dans les lois ce qui est déjà dans les mœurs.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Il s'est fait une intéressante discussion à l'Académie de médecine de Paris sur la vaccination.

M. Hervieux a soutenu la thèse de l'obligation. Considérant que la liberté est autrement violée par l'isolement forcé des malades que par la vaccine obligatoire et que cet isolement est rarement efficace, il préfère le moyen qui supprimera la variole à celui qui ne la supprimera pas. Il ne voit pas pourquoi nous serions à tortifiés à nous prévaloir du principe de la liberté individuelle, quotidiennement violé, pour réclamer au profit de la population civile l'affranchissement d'une obligation que l'on trouve bonne et légitime quand il s'agit des militaires et des enfants.

M. Brondard, l'un des promoteurs du projet de loi tendant à rendre légalement obligatoires la vaccination et la revaccination a fait remarquer que l'isolement, fut-il adopté, n'est pas possible en temps de guerre et que, par conséquent, le signal d'une mobilisation pourrait devenir le point de départ d'une épidémie redoutable. En 1870-1871, les armées françaises ont perdu, par la petite vérole, près de vingt-quatre mille hommes. Il cite également l'exemple de la ville de Donauwörth, dans le finistère, peuplée de dix mille âmes. Là, les habitants sont absolument opprimés à la vaccination. Lors d'une épidémie qui a sévi en 1887-1888, la petite vérole a enlevé près d'un millier de personnes. Ce chiffre est supérieur à la mortalité totale par la même maladie, de l'Angleterre et de l'Allemagne réunies.

LES ECOLES PAROISSIALES

Ce que l'expere McMillan dit des Canadiens. L'expere McMillan, de triste mémoire, a prononcé au Mechanics' Hall, mardi soir, devant un auditoire de quelques centaines de personnes. Il a attaqué le système des écoles paroissiales. En ce qui concerne les Canadiens, son argument le plus fort a semblé être celui-ci: "Les Canadiens ne supportent pas leur écoles pour conserver leur foi qui pour faire race à part et préserver leur langue." Et il a terminé en disant: "Le vrai moyen de vous maintenir et de conserver votre foi est de vous faire naturaliser, puis d'américaniser vous le plus tôt possible."

C'est ce que l'expere McMillan a fait, dit le "Travailleur" de Worcester, et chacun est à même de tirer les conclusions. Quant aux instituteurs gratuits qui il nous a lancés, nous n'en sommes pas offensés, au contraire, puisque nous ce rapport, il nous a traités sur le même pied que le Pape.

Evreux homme, Dieu ait pitié de son âme!

CHRISTOPHE COLOMB

On se prépare, dans l'ancien et le nouveau monde, à célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. La ville de Buenos Ayres, en particulier, se propose d'élever un magnifique monument à Christophe Colomb, et les promoteurs du projet ont reçu de Léon XIII un bref approbatif.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler, à cette occasion, que le comte Rosely de Longues est en possession du seul portrait réellement authentique de Colomb. C'est du moins l'opinion des savants les plus compétents. Cet autrisme portrait est peint sur bois avec un remarquable talent, et l'œuvre d'un artiste qui eut crû généralement être Antonio del Rincon.

Le portrait demandant la canonisation de Christophe Colomb et dont son historien est l'instigateur, porte déjà la signature de 900 archevêques et évêques.

Au Pôle Nord

De tout temps on s'est efforcé de découvrir les mystères du Pôle Nord. Tous les deux ou trois ans on organise une expédition et les amis qui restent en arrière viennent dire "bon voyage" à quelques hardis voyageurs qui ne reviennent plus. Un nommé Gustave Hermitte a conçu le projet de s'y rendre en ballon. Ce char aérien portera 35,000 lbs pesant et contiendra cinq hommes, huit chiens et cinquante un trapezes, un bateau, des outils et des provisions pour deux mois. L'expédition coûtera environ \$100,000, et le départ se fera de Bordeaux au mois de mai 1892, de manière à atteindre le cercle arctique avant le mois de juillet. L'auteur du projet calcule que le voyage durera six longs mois.

L'IMMIGRATION A QUEBEC

L'immigration pour l'année 1890 dans la province de Québec donne les chiffres suivants:

Table with 2 columns: Nationalités et nombre d'immigrants. Total: 4298

LE NOMBRE DE VOTANTS

Nous avons déjà dit que les listes électorales de la Puissance portaient en 1887 les noms de 993,914 votants. Le nombre de votes enregistrés ne s'est élevé cependant qu'à 725,056—c'est-à-dire soixante-dix pour cent du chiffre total des électeurs inscrits sur les listes.

Le tableau qui suit—emprunté au Mail de Toronto—va nous indiquer la répartition du vote par chaque province en 1887:

Table with 2 columns: Province et nombre de votes. Total: 370,342

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

L'IMPERATRICE FREDERICK PART DE PARIS. LA LICIE DES PATRIOTES. L'OPINION DE LA PRESSE.

Paris, 28.—L'impératrice Frédéric d'Allemagne a quitté Paris hier soir. Aucun incident hostile n'a signalé son départ. On peut cependant juger de la situation par le fait que sur l'avis des autorités, l'impératrice a changé l'itinéraire de son trajet, dans la crainte d'être insultée par cette classe de la populace qui s'est fait du mauvais sang à cause de la présence de l'impératrice à Paris.

Il a été annoncé jeudi soir et hier matin qu'elle partirait pour Calais à 11.30 a. m., mais elle partit deux heures plus tôt et se jetant dans une voiture elle se rendit à toute vitesse à la gare du Nord, où elle monta à bord du convoi qui la transporta à Boulogne.

L'impératrice ne traversera pas de ce port en Angleterre, elle se rendra de là à Calais où un yacht royal attend son arrivée. Malgré les précautions prises, plusieurs centaines de personnes s'assemblèrent à la gare du Nord pour assister au départ. La foule a été calme et polie; même la majorité des personnes présentes gardèrent leurs chapeaux au passage de l'impératrice.

L'impératrice était aussi tranquille et avait la même assurance que si elle eût été à Berlin entourée d'une garde allemande. Elle entra immédiatement dans le char qui lui était réservé et souleva cordialement adieu au représentant de l'ambassade allemande qui l'avait accompagnée jusqu'à la gare.

Vienna, 28.—Les journaux de cette ville attribuent l'agitation à Paris aux intrigues des Russes, mises à exécution par Déroulède et ses partisans.

Paris, 27.—Déroulède et dix autres membres de la Ligue des Patriotes ont envoyé à la presse une lettre dans laquelle ils disent: "Notre but est atteint. L'action du Prussien est matée, la dignité de la France est sauvée. Toute autre démonstration que nous avons jugé nécessaire, ne ferait que nous éloigner du grand esprit d'orgueil patriotique qui unit tous les Français."

Au cours d'une entrevue, Déroulède déclara que toute agitation contre l'impératrice Frédéric était due au fait que l'impératrice a renoncé à son incognito pour recevoir les ambassadeurs étrangers et visiter Versailles.

M. Reinach, l'un des rares journalistes qui ont le courage de s'opposer aux idées de Déroulède, écrit dans la République Française un article remerciant les Parisiens de leur courtoisie et de leur tact au sujet de la visite à l'impératrice.

La Justice, le journal de M. Clémenceau, est très violent. Le Jour dit: "Notre armée est prête, nos armements sont complets." L'impératrice n'a cependant eu de paroles élogieuses à l'adresse des Français.

La Gazette de l'Allemagne du Nord regrette la mauvaise humeur de la presse française et dit: "Peu importe que les artistes français refusent de prendre part à l'exposition de Berlin, mais autre chose est de proférer, dans des assemblées publiques, des insultes grossières contre l'impératrice, lorsque le public les entend sans protester."

Le Tagblatt déclare que le comte Van Munster, l'ambassadeur allemand à Paris, dans une longue entrevue avec M. Ribot, le ministre des affaires étrangères, a donné avis que l'Allemagne vient de faire la dernière tentative pour se concilier la France.

L'ETIQUETTE ANGLAISE

On écrit de Londres que la reine Victoria vient de rendre plus rigoureuses les prescriptions relatives aux présentations à la cour. L'an dernier déjà, elle avait décidé qu'une dame de la cour ne pourrait présenter aux drawing rooms qu'une seule personne par an, outre sa fille. Cette année, il est fixé que la personne présentée doit être parfaitement connue de la dame qui la présente et qu'elle appartient à la société avec laquelle des visites sont échangées.

Le but de cette mesure est de mettre un terme au petit commerce qui se fait actuellement à propos de ces présentations. Des dames de la cour n'ont pas craint de palper de petites provisions de personnes ambitionnant l'honneur d'être présentées à la reine, et le lord-maire des cérémonies s'est vu dans le cas de donner contre-ordre à propos de la présentation de personnes que leur situation ou leurs antécédents n'autorisaient guère à se présenter à la cour.

BRESIL

Les nègres Cannibales

On écrit de Rio de Janeiro: L'autorité judiciaire de Salinas, dans la province de Minas, a soumis un nègre du pays à un nègre du pays à un interrogatoire au sujet d'une épouvantable accusation.

Clément, tel est le nom du nègre, a vingt-deux ans; il avoue avoir tué cinq personnes. Voici sa déposition: "J'ai tué cinq personnes pour le manger; la première il y a deux mois; elle se nommait Maria. Je l'ai trouvée dormant sur les rives du Jundia; je lui fracassai le crâne avec une grosse pierre, j'allumai du feu sur place, je fis rôtir les chairs et je les mangai en compagnie de Francisca, ma maîtresse. Quinze jours après je tuai Francisca, je lui brisai la tête à coups de bâton, je fis rôtir les chairs."

Puis, après, je me rendis chez la mère de Francisca, j'y vis le frère de cette dernière qui était endormi; je le tuai et j'emportai le corps pour le manger. Je me tins caché pendant quelque temps dans une maison abandonnée; c'est là qu'un frère, nommé Vincent, vint me trouver; je l'assommai.

"Un nommé Basilio se joignit à moi et nous nous rendîmes chez un habitant de la contrée, Basilio l'assomma et nous le mangeâmes. Le 28 novembre, Basilio était occupé à écorcher des racines d'ananas, je me jetai sur lui, après lui avoir porté un coup de couteau dans la poitrine, je lui coupai la gorge. J'ai mangé la partie supérieure du corps; quand on m'a arrêté je mangais les ossements."

Clément avait mangé pour la première fois de la chair humaine en compagnie d'un nommé Leandri et de sa femme. Tous trois avaient rencontré, à l'endroit dit Corrego Fundo, un petit garçon qu'ils tuèrent et dévorèrent.

Le journal brésilien de San Paulo qui donne l'extrait de l'interrogatoire, ajoute un détail effrayant, il dit que la contrée où ces faits se sont passés est celle des cannibales, et des faits du genre de ceux signalés ci-dessus n'y seraient pas très rares parmi les nègres.

Un suicide

UNE JEUNE FILLE SE TIRE UN COUP DE PISTOLET DANS LA POITRINE. Marseille, 28.—Une détonation jetait le trouble, hier

LETRE DE ROME

M. CRISPI ET M. DE RUDINI

Avec M. Crispi tombe non un homme, ni un système de gouvernement, ni un principe, mais simplement une méthode de combat. Il n'a pas inventé, inauguré une politique; il n'a fait qu'appliquer à sa manière, avec son caractère fougueux, une orientation néfaste qui date de 1870. Cette orientation, c'est la lutte à outrance contre le Saint-Siège, afin d'entraîner la question Romaine, l'Italie, en venant à Rome, s'est mis la corde au cou. Affaiblir le sentiment religieux, détruire les coutumes, spolier le patrimoine ecclésiastique; séculariser le pays, en faisant une sorte de solitude autour du Vatican, enserrer l'Eglise dans un cercle de fer où elle se briserait si elle voulait se mouvoir; à l'extérieur, se mettre avec les plus forts pour isoler le Pape et empêcher toute intervention; pour cela, accepter les conditions de la triple alliance au risque de ruiner le pays, ce pauvre pays qui a peine né est condamné à la couronne pesante des puissances de premier ordre; voilà l'inspiration, le principe régulateur de tout l'ensemble de la vie publique en Italie. De 1870 à 1878, M. Minghetti a préparé l'achèvement de cette œuvre, par la propagande en faveur d'une adhésion absolue à l'Allemagne; de 1878 à 1893, M. Mancini a signé l'alliance; de 1882 à 1886, ça été l'époque de la première application sans cesse de provocation; de 1886 à 1891, M. Crispi a couronné cette servitude internationale de toute une nation, par la tournure personnelle, raide et hostile qu'il a imprimée aux alliances et à la lutte contre le Saint-Siège. Il a mis son sceau sur un système, sur un principe.

La nature de M. Crispi explique sa manière. Le Sicilien est un Allais d'origine. Avez-vous lu dans la revue des deux-mondes, les articles: Du Danube au Bosphore? L'écrivain anonyme trace la physionomie en art de l'Albanais; des attitudes de « Rois, sous le haillon; fier, violent, immensément orgueilleux, ne rêvant que gloire et batailles. C'est le portrait du pape de Murillo, ce tableau admirable où le grand maître a saisi sur le vif le Don Quichotte convaincu. Tel M. Crispi. Un orgueil sans limites est la « qualité maîtresse » qui, selon Taine, explique cette vie. Un jour, il s'est comparé à l'Étna, une âme bouillonnante et la neige sur la tête. Une autre fois, à la chambre, il a lancé ce mot ineffable: « Tu sois un monde! ». Il dit couramment que c'est lui qui a fait l'Italie. Il n'admettait qu'un seul collaborateur dans cette œuvre, dans cette rédemption nationale: Garibaldi. Un jour que les fils de celui-ci mirent les armes de Garibaldi au Mont de Piété, Crispi les acheta pour dix mille francs, et les exposa dans ses salons de réception.

Quand il faisait les honneurs de sa maison à un visiteur illustre, il disait, en désignant ces trophées: « C'est avec cela que j'ai fait l'Italie, cette expansion de son orgueil le classait parmi tous ses amis. C'est un croyant de son moi. De là son manque de savoir-vivre; ses brusqueries avec tout le monde, ses grognements de mécontent ou ses fanfanes de victorieux; de là, dans la vie publique, ses exagérations, ses discours, ses lois, sa diplomatie bruyante, démocratique, insolente; de là, ses grands airs et ses colères prolongées contre le Vatican.

La modestie, le bon sens, la vue simple de la réalité, la perception nette et objective des besoins et des conditions de son pays; ne lui demandez pas ces qualités. Il aime les trépassés, le Sinaï; il est grand-prêtre. Bysance avec son basilicaire est ressuscitée en lui. St-Jérôme l'aurait appelé un animal glorieux. Il a donc transporté ses instincts dans la politique italienne. Arrivé au pouvoir, il hennit comme le cheval de Job. Le pouvoir l'enivre. Ste Beuve a décrit dans les Regrets, cet amour du gouvernement. Les procédés ordinaires ne lui suffisent pas. Avec la persécution de la haine, il voit que la question pontificale forme le nœud de la politique italienne et de la situation générale. Il s'y précipite comme Richelieu s'est précipité contre l'Autriche, comme Napoléon Ter s'est précipité contre l'Angleterre.

C'est lui, il n'en doute pas, qui a forcé le Pape à accepter, au moins faiblement, le statu quo. Accentuer l'intimité des alliances, se promener bras-dessus bras-dessous avec M. de Bismarck; pour gagner toutes les faveurs de Vienne et de Berlin, rompre avec la France et déclarer la guerre à l'irréductible, augmenter les armements, ruiner le pays; au dedans, faire alliance avec le radicalisme, la franc-maçonnerie; s'appuyer sur toutes les passions anti-religieuses et nationales, corrompre l'esprit public, faire parade de lois et de décrets contre l'Eglise et le Saint-Siège, tel a été son plan. Dans l'environnement de sa puissance, il a cru que le Vatican allait orier grâce. La triple alliance au dehors, la guerre au content à l'intérieur, auraient, croyait-il, raison de la fermeté du Saint-Siège, de la vaillance apostolique d'un vieillard abandonné d'Europe.

Il appliqua son plan. Je n'ai pas à faire l'histoire de ce duel entre le Vatican et le Quirinal, qui prend parfois les proportions d'un drame. Lois, décrets, destitutions, fêtes scandaleuses, tout lui sert. Il se borne pas à exécuter les lois existantes; il en forge de nouvelles; le code pénal; « conversions » des œuvres pieuses. Il déchire celles qui le gênent: par exemple la loi des garanties. Il destitue le Duc Corlonia, parce qu'il fait acte de courtoisie vis-à-vis du Pape; il fonde un journal immonde qui doit souiller et déshonorer tout le personnel de l'Eglise, depuis le Pape jusqu'au dernier abbé. C'est toute une ceinture démesurée dont le Saint-Père est enveloppé. Il rêve un nouveau sacerdoce, celui de la religion athée, internationale. Cordanano Bruno a sa statue, son apothéose. La franc-maçonnerie règne en maîtresse. M. Lombi est son bras droit. Rome, la troisième Rome, doit devenir la capitale de l'athéisme cosmopolite. Dans

son discours de Palerme, il va jusqu'à faire de l'Etat, le Grand-Prêtre de la Déesse Raison. Le paganisme reparait sur son imagination. La nouvelle Rome continuera la Rome antique. Le Tu regere de Virgile recevra une considération de plus. Telestee rêve insensé, contre le Pape et contre l'Eglise. Il a rempli la politique italienne de tout l'orgueil de sa nature fougueuse.

Comment le Pape résistera-t-il à cette fureur? Que fera-t-il? On le sait, la résistance de Léon XIII est marquée au coin de l'héroïsme calme, de la fermeté serene et apostolique, de cette sagesse de voyant, qui devine toute l'étendue du péril, et toute la grandeur des ressources.

Au dedans, il se défend au nom de la raison et des intérêts de son pays. Sous le règne de M. Crispi, ont paru les deux documents les plus explicites et les plus mémorables sur la cause pontificale.

La lettre au cardinal Rampolla et l'Encyclique Dall'alto dell'episcopio Seggio. Celle-ci a été l'avertissement suprême, qui a porté, comme on l'a vu aux dernières élections; celle-là avait la portée d'un programme. Dans toutes les circonstances, en face de tout acte de persécution, Léon XIII a protesté. Aucun coup ne le trouva indifférent. Comme M. Crispi voulait forcer le Pape à se taire sur la question romaine, et à céder, au moins moralement, le Saint-Père a multiplié ses discours avec ses revendications. Il a parlé plus haut et plus souvent, parce qu'il désirait qu'il se tût.

Au dehors, il a suivi la même méthode. Aux provocations de M. Crispi et à l'accent plus altier et plus vibrant de sa diplomatie, Léon XIII a opposé sa politique d'entente et de conciliation avec les puissances et une action catholique plus large, plus forte, plus profonde. De là, les congrès catholiques, les adresses au Pape, les protestations contre le code pénal et le scandale de Giordano Bruno; de là, l'Encyclique Sapientiae Christianae, l'appel à la réorganisation de toutes les forces catholiques. Ah! M. Crispi veut égarer le Pape sous le poids de la triple-alliance de la franc-maçonnerie internationale! Eh bien, le Pape mobilisera toute la chrétienté. On a eu beau crier, protester, critiquer, ces congrès et ces manifestations ont leur contre-coup en Italie; et si le flot du mécontentement a grossi et a entraîné, à la fin le « dictateur » la politique du Saint-Père n'y est pas étrangère.

Voilà pourquoi la chute de M. Crispi est une glorification de la Papauté et une victoire pour la cause pontificale.

Plus l'effort a été intense, plus la résistance du Pape apparaît glorieuse, efficace et rayonnante. Si le système gouvernemental italien ne crole pas encore tout entier, nous sommes au moins arrivés à la liquidation d'une des méthodes dont on s'était servi et glorié, pour réduire la papauté à l'impuissance et à l'isolement. Nous voyons par terre un des hommes d'Etat les plus orgueilleux et les plus prépotents parce qu'il a essayé des lites comme Jacob et l'Église. Si en effet M. Crispi tombe, c'est que sa politique était arrivée à son terme fatal: l'épuisement du pays par la mégalomanie et la guerre sans merci au Pape. La situation économique n'est qu'une résultante de la diplomatie, et de la politique anti-pontificale.

En politique tout se tient, tout est solidaire. A ce titre, nous saluons la chute de M. Crispi comme un témoignage éclatant en faveur de la Papauté et une preuve irrécusable de l'inefficacité du système italien pour amener le Pape à la capitulation et à l'acceptation du statu quo. Si Bellarmino reprenait sa démonstration d'il y a trois siècles, il compterait M. Crispi parmi les apologistes involontaires de l'Eglise et du Pontificat romain.

Depuis 21 ans, l'Italie officielle a fait l'essai de trois méthodes pour assurer le succès de son œuvre spoliatrice: le recueillement, les alliances, et l'acceptation de tout le système gouvernemental. C'est le quatrième qui entre en scène. J'en parlerai prochainement.

UN TRISTE LANGAGE

Le premier-ministre de la Grande-Bretagne a prononcé en ces derniers temps un discours qui a quelque peu ému l'opinion.

Ce sont les événements qui se déroulent en ce moment dans le parti irlandais qui forment le chapitre le plus important de cette harangue politique.

Lord Salisbury a déclaré que la vraie leçon à tirer des événements en Irlande était « la révélation de la puissance enorme de l'organisation dont se servent les évêques, messeigneurs Croke, et Cashel et Wash, de Dublin, sont les p-est-ils ».

« Si le Home rule l'emportait, — poursuivit le premier ministre, — les évêques et les prêtres redeviendraient les vrais gouverneurs de l'Irlande et les égareraient les protestants de l'Ulster sous leurs talons impitoyables, et le bien être social et politique de ces derniers serait à leur merci ».

Les appréhensions de lord Salisbury sont pour le moins singulières. On dirait qu'il juge les prêtres catholiques d'après les protestants.

Il se trompe, si les protestants anglais ont égaré « sous leurs talons impitoyables » les Irlandais catholiques, les prêtres catholiques — l'histoire est là pour en donner la garantie — useraient tout autrement de leur victoire, si celle-ci leur surviait.

Ce langage, tout déplacé qu'il soit, ne contient rien du reste qui doive nous étonner. Lord Salisbury, pour se maintenir au pouvoir, sent le besoin d'exploiter les préjugés religieux et qui ne dédaigne pas, comme on peut le

voir, de recourir à cette arme souverainement méprisable. Aux souverains qui seraient tentés de se rallier au Home Rule, de rendre justice à la malheureuse Irlande divisée par les factions, il leur jette cette épouvantale et c'en sera fini de leur suprématie et qu'ils deviendront les valets de leurs nouveaux suzerains. Et les protestants de l'Ulster aussi fanatiques que leur maître hésitent ou plutôt refusent, par crainte d'une domination qui n'est pas à appréhender, de servir la cause du patriotisme, de débarrasser de ses liens cette nation infortunée qui avait pourtant fait un généreux effort pour atteindre ce but, mais qui se trouve maintenant tenue de recommencer les lites d'antan par suite des querelles intestines de ses chefs.

On sait que la chambre des députés en France a discuté tout récemment une loi sur le travail.

Cette loi touchait à une question de la plus haute importance au point de vue social: le repos du dimanche.

On a chose presque inconcevable est arrivée.

La même chambre qui adopte le principe d'un jour de repos par semaine, a repoussé le dimanche comme jour de repos.

Elle a décidé que le jour du chômage des ateliers serait laissé à la discrétion des patrons.

Cette décision — on le comprend — a ému vivement la presse catholique qui a protesté de toutes ses forces.

Un écrivain distingué, M. Cornély, dénonce avec vigueur cette loi absurde.

Le législateur, dit-il, admettait que le travail ne pourrait pas durer plus de six jours consécutifs et que le septième devrait être réservé au repos.

Arrêtez dans les rues ou dans les champs n'importe quel citoyen, et demandez-lui quel devra être ce septième jour, il croira que vous voulez vous moquer de lui; car il ne pensera pas un seul instant que ce jour de repos puisse être un autre jour que le dimanche.

Le chômage du dimanche est passé dans les mœurs. L'armée, l'administration, la justice se reposent ce jour-là. C'est ce jour-là qu'ont lieu les fêtes, les réunions. L'immense majorité des Français suspend son travail le dimanche et, si la loi doit fixer un jour de repos, le bon sens le plus vulgaire indique qu'elle ne peut fixer que le dimanche.

Oni, mais le bon sens le plus vulgaire disparaît dans les cerveaux qui sont hantés de la peur ou de la haine de l'idée religieuse. C'est pourquoi nous avons assisté à une discussion invraisemblable et comique, où toute la gauche s'est défendue d'inscrire le mot dimanche dans la loi. C'était été de la réaction, du cléricalisme, de l'arbitraire; oui, monsieur de l'arbitraire!

Et, pour échapper à ce mot terrible de dimanche, qui éveillait, paraît-il, dans l'âme des républicains, des idées de messes et de processions, savez-vous ce qu'on a fait?

On a inscrit dans la loi l'arbitraire du patron, l'arbitraire du capital. On a dit: le patron fixera lui-même le jour du repos hebdomadaire.

De sorte que, si par hasard, il se trouvait des chefs d'industrie aussi bêtes que certains députés, il dépendrait d'eux de substituer leur volonté aux mœurs, aux convenances des travailleurs qui sont sous leurs ordres; de déclarer que chez eux, je suppose, on chômera le mardi et qu'on travaillera le dimanche, alors que tout le reste de la population s'amuse et se distrait.

Je me demande pourquoi on a gratifié le patron de ce droit nouveau et exorbitant. Il est été bien plus démocratique de laisser le travailleur choisir lui-même son jour de repos.

On dira peut-être qu'il n'y aurait plus d'usine si chaque travailleur s'en allait le jour qu'il lui plairait d'adopter. Mais alors, on avait un remède tout trouvé: le scrutin, l'élection; on aurait fait voter dans chaque usine sur le choix d'un jour de repos. Et la minorité se serait inclinée devant les préférences de la majorité.

Elle est bien forcée de s'incliner, cette minorité, pour le choix d'un gouvernement; pourquoi ne s'inclinerait-elle pas devant la date d'un chômage? Je sais bien que dans la pratique, il n'y aura pas de difficulté. Les personnes protégées par la loi, c'est-à-dire les enfants, les filles mineures, les femmes, seront toujours laissés libres le dimanche, parce que le dimanche est dans les mœurs. Mais alors pourquoi ne pas le mettre dans la loi? Pourquoi ne pas réaliser cette idée législative qui consiste à introduire dans les lois ce qui est déjà dans les mœurs.

VACCINATION OBLIGATOIRE

Il s'est fait une intéressante discussion à l'Académie de médecine de Paris sur la vaccination.

lisation pourrait devenir le point de départ d'une épidémie redoutable. En 1870-1871, les armées françaises ont perdu, par la petite vérole, près de vingt-quatre mille hommes. Il cite également l'exemple de la ville de Douarnenez, dans le Finistère, peuplée de dix mille âmes. Là, les habitants sont absolument opposés à la vaccination. Lors d'une épidémie qui a sévi en 1887-1888, la petite vérole a enlevé près d'un millier de personnes. Ce chiffre est supérieur à la mortalité totale par la même maladie, de l'Angleterre et de l'Allemagne réunies.

POTENCE EN PENNSYLVANIE

LES CIRCONSTANCES DRAMATIQUES D'UNE EXECUTION.

Une scène d'horreur.

New-York, 2. — Une exécution capitale entourée de circonstances des plus dramatiques vient d'avoir lieu en Pennsylvanie.

William West, un nègre condamné à mort pour avoir assassiné toute une famille du nom de Crouch, a été pendu dans la prison de la petite ville de Washington. Comme tous les condamnés à mort, West était constamment gardé à vue dans sa cellule depuis dix jours. Cependant, jeudi matin, quelques heures avant le moment fixé pour son exécution, le condamné, tandis que l'on relevait la garde, s'est emparé prestement d'un petit morceau de fer rouillé qu'il avait caché dans sa poche, et s'en est porté plusieurs coups terribles à la gorge, s'infligeant des blessures probablement mortelles. Il est tombé sans connaissance, inondant le parquet de sang. Des médecins mandés en toute hâte, n'ont pu d'abord lui faire reprendre l'usage de ses sens, et l'on a bien cru que le blessé mourrait avant son exécution.

Mais le shérif du comté de Washington ne voulait pas qu'il fût dit que son prisonnier s'était débarrassé de la potence, et il a été décidé de procéder à l'exécution comme si rien d'extraordinaire n'était produit. Bien que le condamné fût encore à peu près sans connaissance, on l'a solidement attaché à une planche et on l'a porté à la potence. C'était un spectacle déjà bien affreux, et pourtant les personnes qui assistaient à l'exécution n'étaient qu'au commencement de leurs terribles surprises.

A deux heures trente-trois minutes, on passait le nœud coulant au cou du condamné; on abaissait le bonnet noir sur son visage, et la trappe s'abaissait. Mais le choc a été si violent que la corde s'est rompue, et le nègre est tombé à terre. Rappelé à la vie par la secousse causée par sa chute, le condamné, qui avait pourtant les bras et les jambes liés, a brisé une partie de ses liens et s'est débattu en désespéré. Il n'a pas fallu moins de cinq hommes vigoureux pour le maintenir, en attendant que l'on changeât la corde et que l'on redressât la trappe. Il était deux heures quarante minutes lorsque la trappe s'est enfin abaissée de nouveau, et cette fois la corde a tenu bon. Huit minutes plus tard, les médecins constataient la mort du supplicié et on le décapita.

Les détails de cette affreuse exécution n'ont pas tardé à être connus dans toute la ville, et y ont causé la plus grande émotion. West avait assassiné le 14 mai dernier, dans le village de Bentleyville, deux vieillards, les époux Crouch, et leur fils, un pauvre idiot, qui était âgé de quarante ans.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

L'empereur Guillaume est vivement irrité du mauvais résultat de la visite de sa mère à Paris; il a fait retourner sa colère sur le chancelier de Caprivi et sur le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris. Il leur attribue ce fiasco humiliant; au premier, pour avoir conseillé l'essai de cette épreuve; au second, pour avoir laissé l'impératrice prolonger son séjour à Paris, et ne pas l'avoir dissuadé de faire cette malencontreuse visite à Versailles.

Malgré le démenti officieux du gouvernement français, M. Herbetto, l'ambassadeur de France à Berlin, a été consulté avant que l'empereur prit une décision et consentit au voyage de sa mère à Paris. Les fonctionnaires de la cour impériale affirment que, dans un banquet diplomatique offert quelque temps avant le départ de l'impératrice, le chancelier de Caprivi a signalé à M. Herbetto le désir de l'impératrice, ses vues personnelles et la longueur probable de son séjour à Paris. L'empereur, de son côté, semble accuser le chancelier et M. de Munster d'avoir manqué de lui donner des informations exactes sur le résultat probable de cette visite.

De plus, dans les cercles officiels, on est porté à croire que l'empereur Guillaume serait déterminé à obtenir du gouvernement français une réparation formelle pour le mauvais accueil fait à sa mère. Le bruit court que le chancelier perdrait sa position, et que le comte de Munster serait rappelé, bien que, jusqu'à présent, rien n'ait pu faire pressentir les sentiments de l'empereur à l'égard de ces deux fonctionnaires.

Il est certain que le comte de Munster ne gardera pas longtemps son poste d'ambassadeur, pas plus que M. Herbetto, pour lequel l'empereur éprouve maintenant une si grande aversion, ce qui justifierait M. Ribot de rappeler cet ambassadeur.

Bien que le prince de Bismarck ait refusé de poser sa candidature au reichstag dans la dix-neuvième circonscription de Hanovre, M. Schoof, un des principaux membres du parti national-libéral à la chambre basse de la diète prussienne, demande au chancelier de nommer le prince de Bismarck disant qu'il ne refusera pas d'entrer au reichstag, aujourd'hui qu'il y a une crise en perspective dans les relations extérieures de l'Allemagne.

Cet incident de Paris est un triomphe pour Bismarck. Les Nouvelles de Hambourg prétendent que l'explosion de colère des Français est une justification du système politique de Bismarck et conseillent à l'empereur d'en revenir à cette politique qui doit lui faire considérer la France comme une ennemie irréconciliable. Le prince peut rappeler l'opposition qu'il a faite avec succès, au projet de l'impératrice, de conduire l'empereur Frédéric dans le sud de la France, lorsque ce dernier était déjà gravement malade. Le prince de Bismarck prétendait alors que les Français n'auraient sans doute une respectueuse sympathie pour un mourant, mais qu'un soulèvement populaire pourrait tout à coup détruire toutes les prévisions et avoir de tristes résultats, et qu'il ne fallait pas courir ce risque.

Ces critiques bien fondées de la presse bismarckienne ne sont pas faites pour calmer la colère de l'empereur.

JEAN NICOT

Le gouvernement français est sur le point d'élever une statue à Jean Nicot qui introduisit le tabac en France. Nicot, étant en 1560 ambassadeur à Lisbonne, envoya un paquet de graines de tabac à la reine Catherine de Médicis, à Paris. Sa planche prospéra si bien dans le sol français, que 60 ans plus tard le cardinal de Richelieu pensait qu'il en valait la peine de prélever un impôt sur le tabac. En 1696 le tabac fut frappé d'une taxe de 40 sous par 100 livres. Quelques années plus tard le produit de cette taxe atteignit la somme de 25,000 frs. En 1718 le droit de recueillir l'impôt sur le tabac fut affermé à un collecteur pour la somme de 16,000,000 frs. L'impôt fut abolit en 1719 et rétablit en 1730; en 1791, il fut encore une fois aboli jusqu'à ce qu'en 1810, Napoléon I institua le monopole du gouvernement. Le premier empire recueillit annuellement, 40,000,000 frs. Or en 1830, cette taxe produisit 46,000,000, et alla toujours en augmentant jusqu'à atteindre la somme de 240,000,000. On peut compter que la taxe sur le tabac a donné à la France, jusqu'à ce jour, plus de 9 milliards de francs.

Ce n'est donc pas étonnant que les fumeurs enthousiastes français aient suggéré l'idée que la France pourrait bien commencer la renommée de Jean Nicot. American Analyst.

Les Barbades, une des plus importantes possessions anglaises dans les Indes occidentales, a une superficie de 160,000 acres dont 100,000 sont cultivées en 30,000 acres sont plantées en cannes à sucre, et en 1888 la récolte a été de 63,743 tonnes. L'industrie de la pêche y a une grande importance; 370 bateaux et 1500 personnes y sont employées. Le produit moyen de la pêche est de \$60,000 à \$70,000. Il y a environ 500 distilleries de sucre et plus de 120 distilleries de rhum.

Un cadeau royal

La Reine Victoria vient de recevoir du Sultan de Sokoto, un magnifique cadeau. C'est une superbe lionne que le Sultan a offert à Sa Majesté par l'entremise de la Royal Niger Co. La lionne est arrivée à Liverpool des régions de l'Afrique Centrale, à bord du steamer Mandingo. Elle a été placée dans une grande cage dans le jardin zoologique.

POUR RIRE

Entre amis: — Vous ne m'avez jamais rendu l'argent que je vous ai prêté. — C'est vrai, mais j'en ai donné votre parole. — Eh bien! la parole est d'argent; nous sommes quittes.

— Autre soir, dans le couloir du Garden Théâtre, un spectateur maladroit met sa canne dans l'œil d'un monsieur qui passe près de lui. — Vous êtes un idiot! s'écrie celui-ci en se frottant la paupière. — Le personnage ainsi interpellé, qui est sourd, comprend mal, et se rangeant de côté: — Après vous, monsieur, dit-il d'un accent aimable.

Dans un cercle: — Comment, Guibouard, sans ne comprendre pas qu'on se suiciderait par amour? — Moi! Si j'en me tuais pour une femme, je n'en voudrais toute ma vie!

On parle des différents manières de voir les couleurs et de l'influence que cela peut avoir sur les actes de la vie. — Ainsi disait quelqu'un, il est avéré que l'hyponochroisme voit tout en noir. L'assassin voit rouge au moment de jeter le couteau. — Parlez l'écrivain Balandin, c'est comme moi, dernièrement; j'ai vu blanc et je me suis marié!

L'Hon. C. Edwards Lester

Ancien Consul des États-Unis d'Amérique en Italie, Au. eur, etc., écrit ce qui suit: [New-York, le 1er Août 1888, 122 E. 27th St. Au Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Messieurs: — Un sentiment de gratitude et le désir de rendre service au public m'engagent à faire l'exposé des faits suivants: Ma carrière au collège, à New-Haven, fut interrompue par un rhume tellement étendu et qui m'affaiblit tant, que pendant dix ans j'ai eu à combattre pour garder ma vie saine. L'émigration des passages touchés était le résultat de presque chaque effort nouveau pour expulser. Pendant des années j'ai été entre les mains des plus habiles praticiens sans que cela servit à rien. Enfin j'entendis parler de Pectoral-Cerise d'Ayer, dont je fis usage (modérément et à petites doses) au premier retour de rhume de mal dans la poitrine, et chaque fois, invariablement, je fus soulagé. Ceci se passa il y a 25 ans. Avec toutes sortes de changements, dans toutes sortes de climats, je n'ai jamais, jusqu'à ce jour, eu aucun rhume ni aucune affection de la gorge ou des poumons, qui aient résisté au Pectoral-Cerise d'Ayer dans les 24 heures. Il va sans dire que je n'ai jamais été sans ce remède dans toutes mes expéditions et mes voyages. D'après mes propres observations, il a donné du soulagement à un grand nombre de personnes; dans les cas aigus d'inflammation pulmonaire, tels que le croup et la diphtérie chez les enfants, la vie a été sauvée grâce à ses effets. Je recommande son usage en légères doses mais fréquentes. Propriété administrative, suivant mes indications, c'est un

Bienfait Sans Prix

Dans n'importe quelle maison, j'en parle avec enthousiasme parce que j'en ai reçu les bénéfices. J'ai connu beaucoup de cas appartenant aux jeunes enfants et toux, avec perte de la voix, particulièrement parmi les membres du clergé et autres auteurs publics, parfaitement guéris par cette médecine, à vous dédicant.

Ayer's Cherry Pectoral

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.

VIN CHASSAING

LE REMÈDE DU PERE MATHIEU

LE REMÈDE DU PERE MATHIEU

DIJON

VERITABLES GRAINS DE SAINTE FRANÇOISE

Avis aux Consommateurs

VIN DE VIAL

Colonne Carsley

Sous-vêtements blanc pour dames

La vente à bon marché se poursuit !!

Nonvelle Salle aux Indiennes

Bienfait Sans Prix

LES DIMENSIONS

LES INDIENNES SEULES

NOS PRIX

MOUCHOIRS

NOUVELLES COUVERTURES EN DAMAS

AVIS PUBLIC

S. CARSLY

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

Avis aux Consommateurs

VIN DE VIAL

IMMIGRATION FRANÇAISE AU CANADA

Nous lisons dans un journal de Paris : "A la dernière séance de la Société de géographie, M. Jules Garnier, voyageur français, a fait un intéressant récit de la mission qu'il a accomplie dans l'Amérique du Nord.

"Il s'agissait de reconnaître une région réputée sauvage, située au Nord des Grands Lacs au Canada, et dans laquelle on a reconnu récemment l'existence de nombreux et importants gisements d'or, platine, cuivre et nickel.

"M. Jules Garnier a fait ressortir l'importance que pourrait avoir quel que jour les richesses découvertes par les Américains, puis il a tracé un rapide tableau de la vie aux Etats-Unis, de la somptuosité de certaines demeures, des progrès industriels accomplis par ce peuple dans un espace de temps relativement si court. Enfin, M. Garnier a déploré le petit nombre d'industriels d'origine française qu'on rencontre dans ces vastes régions, à côté de si nombreuses familles d'origine allemande ou italienne.

"Il est certain qu'aux Etats-Unis, l'immigration italienne a pris depuis quelques années et notamment en 1890 des proportions considérables. Mais dans le Canada les immigrants venant d'Italie sont peu nombreux.

"Le rapport très complet de M. Dardard de Montréal, agent de l'immigration française pour le gouvernement de la province de Québec, comprend les Italiens venus en cette province sous la désignation générale des "autres nations" à raison de leur petit nombre. Voici, du reste le tableau par nationalité des immigrants reçus par la province de Québec en 1890 :

Table with 2 columns: Nationality and Number. Includes entries for Anglais (5702), Irlandais (623), Français (360), Ecossais (233), Belges (130), Allemands (90), Autre nations (160), Total (4298).

Il est à remarquer qu'en 1889 le chiffre des immigrants français n'atteignait pas 160. Il a donc plus que doublé cette année, c'est d'un bon augure. L'immigration belge est restée stationnaire l'année dernière, mais on estime qu'en 1891 il va s'établir un fort courant d'immigration vers le Canada.

Les graves d'une part, qui rendent si précieuse la vie de l'ouvrier, en France, les mauvaises récoltes qui après les froids exceptionnels de l'hiver menacent le cultivateur entraînant sur tout après le voyage du regret de Mgr Laballe — un certain nombre d'immigrants vers ces régions où la langue française et les sentiments religieux rappellent le souvenir de la patrie absente.

Plus de doute. Il y avait soixante-huit, et le brillant appartenait à une invitée.

J'ous un moment la tentation de remettre la boucle d'oreille au concierge. Mais quelle garantie avais-je de l'honnêteté du concierge ? Je réfléchis quelques instants. J'étais en habit et pas trop défrisé. Qu'est-ce qui m'empêchait de monter ?

Chose résolue, chose faite. Je sonnai, on m'ouvrit et je montai au troisième. Toutes les portes étaient ouvertes, une enfilade de salons, des lumières, des ors, des couples qui tournoyaient au son d'une valse entraînante, des messieurs en habit, debout devant l'entrée et, au milieu d'eux et très entourée une dame d'un certain âge, décolletée, qui causait avec les nombreux arrivants, le sourire aux lèvres.

"C'est la maîtresse de la maison, pensai-je. — Madame... — Ah ! monsieur ! comme c'est agréable à vous d'être venu... Elle me serra la main avec effusion. Je voulus placer mon explication : — Madame, je vous prie de m'excuser... — Oui, oui, parce que vous venez tard. C'est entendu, je vous excuse. Mais arrivez vite que je vous présente à une jeune fille.

— Mais, madame... — Oh ! pas de résistance. Venir tard, pas encore, mais ne pas danser, voilà qui serait impardonnable. Je fis encore un effort pour placer un mot, mais je fus entraîné, amené devant une jeune fille et force me fut bien alors de lancer la phrase ordinaire : — Mademoiselle, voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder cette valse.

— Volontiers, monsieur. Et je me mis à tourner dans le salon. Bah ! pensai-je. Je trouverai toujours bien à un moment donné, le moyen d'expliquer les choses. Amusons-nous pour le moment, c'est ce que nous avons de mieux à faire.

Et pour m'amuser, je me mis en devoir de danser avec ma danseuse. Elle était charmante, ma danseuse. Blonde et de grands yeux bleus, une jolie taille et valait à ravir.

J'entamai la conversation comme je pus, parlant d'abord du bal lui-même, des superbes toilettes qu'on y voyait. La valse finit, je reconduisis ma danseuse à sa place et essayai de retrouver la maîtresse de maison. Je la vis bien au fond du salon, mais si entourée et affairée au milieu de ses invités que je ne pus arriver à l'aborder.

Je circulai alors dans les pièces, cherchant à rencontrer quelque visage de connaissances. Tous des inconnus. L'orchestre qui s'était arrêté un moment avait repris. On jouait une polka. Ma petite danseuse était encore à sa place. Je m'approchai d'elle et lui offris mon bras.

Elle se leva très simplement, me jeta un gentil regard reconnaissant pour ma sollicitude à lui éviter de faire tapissier, et nous recommençâmes à tourner.

Nous étions déjà amis à cette heure avec la petite ; elle, m'ayant su gré de penser à elle, moi, heureux d'avoir quelqu'un à qui parler. Nous nous prommenâmes. Je la conduisis au buffet. Je vis qu'elle avait bonne appétit, par suite bon caractère, et cette remarque accrut encore la sympathie qu'elle m'inspirait.

Comme nous revenions dans le grand salon, on attaquait une valse. Mais, je tenais le bras de Claire (je savais son nom maintenant) et nous nous mîmes à tourner comme des perdus. C'était exquise cette valse, Claire, oppressée un peu, mais radieuse, inclinait légèrement la tête sur mon épaule. Je sentais les mèches folles de son front frôler ma joue, et j'avais des tentations de lui dire que je la trouvais charmante, et plus charmante que ça.

A ce moment, un monsieur d'un certain âge s'approcha de moi et me dit : — Monsieur, vous perdez quelque chose. — En effet, le brillant avait sauté de mon gousset par terre. Je me baissai et le ramassai.

— Merci, monsieur, fit-je. Et je me remis à danser. A la valse succéda une mazurka, puis encore une valse. J'avais toujours Claire à mon bras, heureux de la tenir près de moi et fier aussi de sentir que l'impression que je produisais sur elle était loin d'être défavorable.

Tout en valsant et déjà très amoureux, je n'avais pas remarqué qu'un cercle s'était formé autour de moi. J'entendis bien des chuchotements bruits à mes oreilles. Mais tout entier à ma danse, je n'y avais pas prêté attention : — Tiens ! où est papa ? dit Claire tout à coup. — Votre père, mademoiselle, voulez-vous que nous le cherchions ensemble ? — Volontiers, monsieur ; d'ailleurs, vous le reconnaîtrez facilement. C'est lui qui vous a parlé tout à l'heure quand vous avez laissé tomber quelque chose.

A ce moment toutes les portes du salon où nous nous trouvions se fermèrent comme par enchantement, et un monsieur, coiffé d'une écharpe fit son entrée. — Le vieux monsieur, le père de Claire, l'accueillait et, me désignant à lui : — Oui, c'est un voleur, monsieur le commissaire, fit-il. Tout à l'heure j'ai vu un brillant tomber de son gilet. Croyant avoir affaire à un invité, ami de la maison, mon premier mouvement a été de l'avertir, et ce que j'ai fait. Il a immédiatement et d'un geste féroce remis le brillant dans sa poche, mais pas si vite cependant que j'ai pu reconnaître un des brillants de ma femme. Je n'ai rien dit et j'ai tout de suite été retrouver ma femme. Ce brillant lui manquait justement à l'oreille. Je m'informai auprès de la maîtresse de la maison. Elle ne connaît pas ce monsieur. Je demande aux autres personnes. Personne ne peut me dire son nom.

LE BRILLANT NOUVELLE

Nous étions à table encore, une douzaine de convives environ, en train de déguster un excellent café, café qui terminait dignement un dîner sans appareil, il est vrai, mais exquis dans sa simplicité et ordonné avec une science parfaite.

Nous complimentâmes la maîtresse de la maison. De là nous en vîmes à causer cuisine, puis la conversation tourna. On esquissa quelques mots de politique et enfin de compte, après avoir échangé quelques formules plus ou moins banales sur l'art, la littérature et la question mariage, on arriva, par une naturelle transition, à parler de corbeille, argenterie et diamants.

J'aime mieux les perles que les diamants dit une dame qui se trouvait à côté de moi. — Moi, fit la maîtresse de la maison, je préfère les diamants et j'ai mes raisons pour cela.

— Ah ! une histoire, fit l'un de nous, racontez ! — Vous y tenez ? — Oui, oui, l'histoire, fit en chœur toute la table.

— Soit, mais je passe la parole à mon mari. — Je la prends, fit Henri Marbel, notre amphitryon. Et il commença : "J'étais jeune à ce moment, libre de mes actions et m'amusant ferme le soir dans mes heures de liberté, d'autant que mes journées entières étaient prises à l'étude de Me Durand, notaire, un notaire à cheval sur le travail et sur les principes, et qui exigeait de ses élèves non seulement un zèle de tous les instants, mais encore une tenue sévère et une conduite rangée.

J'avais été souper un soir avec de nombreux amis et j'étais resté là à rire et à boire sec, quand, sur le coup de deux heures du matin, je jugai à propos de rentrer chez moi. — J'étais un temps superbe. Je pensais qu'une course à pied assez longue me ferait du bien et calmerait mon cerveau un peu surexcité. Je me dirigeai donc tout doucement vers mon domicile, ayant descendu le boulevard Malesherbes, quand, arrivé à hauteur de Saint-Augustin, je vis à mes pieds quelque chose qui brillait. Je me baissai et ramassai l'objet. C'était une boucle d'oreille en diamant, un diamant superbe et d'une grande valeur.

— Diab ! pensai-je, voici une trouvaille. Comment ce bijou a-t-il pu être perdu ici. Je levai les yeux machinalement. Les fenêtres du troisième de la maison devant laquelle je me trouvais étaient éclairées. Je prêtai l'oreille et j'entendis comme le bruit d'un orchestre. D'ailleurs toute une file de voitures stationnait là devant la porte.

Plus de doute. Il y avait soixante-huit, et le brillant appartenait à une invitée. J'ous un moment la tentation de remettre la boucle d'oreille au concierge. Mais quelle garantie avais-je de l'honnêteté du concierge ? Je réfléchis quelques instants. J'étais en habit et pas trop défrisé. Qu'est-ce qui m'empêchait de monter ?

Chose résolue, chose faite. Je sonnai, on m'ouvrit et je montai au troisième. Toutes les portes étaient ouvertes, une enfilade de salons, des lumières, des ors, des couples qui tournoyaient au son d'une valse entraînante, des messieurs en habit, debout devant l'entrée et, au milieu d'eux et très entourée une dame d'un certain âge, décolletée, qui causait avec les nombreux arrivants, le sourire aux lèvres.

"C'est la maîtresse de la maison, pensai-je. — Madame... — Ah ! monsieur ! comme c'est agréable à vous d'être venu... Elle me serra la main avec effusion. Je voulus placer mon explication : — Madame, je vous prie de m'excuser... — Oui, oui, parce que vous venez tard. C'est entendu, je vous excuse. Mais arrivez vite que je vous présente à une jeune fille.

— Mais, madame... — Oh ! pas de résistance. Venir tard, pas encore, mais ne pas danser, voilà qui serait impardonnable. Je fis encore un effort pour placer un mot, mais je fus entraîné, amené devant une jeune fille et force me fut bien alors de lancer la phrase ordinaire : — Mademoiselle, voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder cette valse.

— Volontiers, monsieur. Et je me mis à tourner dans le salon. Bah ! pensai-je. Je trouverai toujours bien à un moment donné, le moyen d'expliquer les choses. Amusons-nous pour le moment, c'est ce que nous avons de mieux à faire.

Et pour m'amuser, je me mis en devoir de danser avec ma danseuse. Elle était charmante, ma danseuse. Blonde et de grands yeux bleus, une jolie taille et valait à ravir.

J'entamai la conversation comme je pus, parlant d'abord du bal lui-même, des superbes toilettes qu'on y voyait. La valse finit, je reconduisis ma danseuse à sa place et essayai de retrouver la maîtresse de maison. Je la vis bien au fond du salon, mais si entourée et affairée au milieu de ses invités que je ne pus arriver à l'aborder.

Je circulai alors dans les pièces, cherchant à rencontrer quelque visage de connaissances. Tous des inconnus. L'orchestre qui s'était arrêté un moment avait repris. On jouait une polka. Ma petite danseuse était encore à sa place. Je m'approchai d'elle et lui offris mon bras.

Elle se leva très simplement, me jeta un gentil regard reconnaissant pour ma sollicitude à lui éviter de faire tapissier, et nous recommençâmes à tourner.

Nous étions déjà amis à cette heure avec la petite ; elle, m'ayant su gré de penser à elle, moi, heureux d'avoir quelqu'un à qui parler. Nous nous prommenâmes. Je la conduisis au buffet. Je vis qu'elle avait bonne appétit, par suite bon caractère, et cette remarque accrut encore la sympathie qu'elle m'inspirait.

Comme nous revenions dans le grand salon, on attaquait une valse. Mais, je tenais le bras de Claire (je savais son nom maintenant) et nous nous mîmes à tourner comme des perdus. C'était exquise cette valse, Claire, oppressée un peu, mais radieuse, inclinait légèrement la tête sur mon épaule. Je sentais les mèches folles de son front frôler ma joue, et j'avais des tentations de lui dire que je la trouvais charmante, et plus charmante que ça.

A ce moment, un monsieur d'un certain âge s'approcha de moi et me dit : — Monsieur, vous perdez quelque chose. — En effet, le brillant avait sauté de mon gousset par terre. Je me baissai et le ramassai.

— Merci, monsieur, fit-je. Et je me remis à danser. A la valse succéda une mazurka, puis encore une valse. J'avais toujours Claire à mon bras, heureux de la tenir près de moi et fier aussi de sentir que l'impression que je produisais sur elle était loin d'être défavorable.

Tout en valsant et déjà très amoureux, je n'avais pas remarqué qu'un cercle s'était formé autour de moi. J'entendis bien des chuchotements bruits à mes oreilles. Mais tout entier à ma danse, je n'y avais pas prêté attention : — Tiens ! où est papa ? dit Claire tout à coup. — Votre père, mademoiselle, voulez-vous que nous le cherchions ensemble ? — Volontiers, monsieur ; d'ailleurs, vous le reconnaîtrez facilement. C'est lui qui vous a parlé tout à l'heure quand vous avez laissé tomber quelque chose.

A ce moment toutes les portes du salon où nous nous trouvions se fermèrent comme par enchantement, et un monsieur, coiffé d'une écharpe fit son entrée. — Le vieux monsieur, le père de Claire, l'accueillait et, me désignant à lui : — Oui, c'est un voleur, monsieur le commissaire, fit-il. Tout à l'heure j'ai vu un brillant tomber de son gilet. Croyant avoir affaire à un invité, ami de la maison, mon premier mouvement a été de l'avertir, et ce que j'ai fait. Il a immédiatement et d'un geste féroce remis le brillant dans sa poche, mais pas si vite cependant que j'ai pu reconnaître un des brillants de ma femme. Je n'ai rien dit et j'ai tout de suite été retrouver ma femme. Ce brillant lui manquait justement à l'oreille. Je m'informai auprès de la maîtresse de la maison. Elle ne connaît pas ce monsieur. Je demande aux autres personnes. Personne ne peut me dire son nom.

Le commissaire me toucha l'épaule : — Suivez-moi, me dit-il. — Inutile, monsieur. Vous vous expliquez au poste. — Mais... — Suivez-moi, vous dis-je. A la fin la colère me prit, et, me dégageant : — Ah ! ça ! me laissez-vous la paix ! — Ah ! de la rébellion maintenant ! Je vous aggravez votre cas, mon ami. Le commissaire fit un signe et trois grands officiers, des agents en bourgeois, sautèrent sur moi et m'emportèrent sans qu'il me fût possible de résister.

Avant de franchir la porte, cependant, je pus encore me retourner et me donner un regard pour Claire. Les femmes ont un instinct qui défie toutes les perspicacités de la police. Elle dut comprendre la pauvre chère enfant, tout ce qu'il y avait de douleur et de découragé dans ce regard. — Mais pour moi une inclination de tête et un sourire où je pus lire cette phrase tout aussi clairement que si elle avait été prononcée : "Allons ! courage ! Je suis sûr, moi, que vous êtes bon et honnête."

QUAND PEUT-ON SE MARIER ?

Quel revenu faut-il posséder pour qu'un célibataire de la petite bourgeoisie ait le courage de prendre la crémallière matrimoniale ?

Telle est l'intéressante question que se pose et que récut le journal Le Tit Bits. "Si vous gagnez 50 shillings par semaine, maniez-vous", dit le journaliste anglais aux jeunes gens.

Voilà un conseil que les Parisiens trouveront bien hasardé. Il le paraît encore bien davantage quand on se rappelle qu'il n'est pas d'usage en Angleterre de doter les filles. Le jeune employé dans une maison de banque ou de commerce, qui se mariera parce qu'il peut disposer de \$620 par an, verra sa jeune épouse entrer dans la maison conjugale les mains vides. Elle n'apportera que son trousseau et ses cadeaux de noces, qui peuvent, il est vrai, représenter une somme assez considérable, si elle compte des personnes riches dans sa parenté.

En France, il est d'usage que la femme apporte en dot l'équivalent du revenu du mari. Quand elle n'a pas de dot, elle est en général à même d'augmenter par son travail les ressources du ménage : elle donne des leçons ou consacre une partie de son temps à ces ouvrages à l'aiguille délicats et charmants qui sont presque des œuvres d'art.

L'anglais (dans la petite bourgeoisie) n'admet pas qu'une femme l'aide à gagner la vie de la famille ; accepter ce concours serait aux yeux d'un mari anglais reconnaître publiquement qu'il est incapable de faire son devoir de chef de famille, ce serait une déchéance. Ce scrupule qui part d'une notion très juste de l'utilité du mariage, est désigné au langage préjugé, quand il s'agit d'un ménage sans enfants ou quand la mère de famille peut placer auprès des enfants une parente ou une amie sûre.

Il faut ajouter que même en Angleterre, où la vie est beaucoup meilleure qu'en France, la perspective d'entretenir une femme avec \$620 par an effraie les jeunes gens et le nombre des célibataires des deux sexes augmente chaque année.

Tit Bits mentionne ces déserteurs du foyer conjugal et leur présente le tableau de la dissolution de l'Angleterre où des millions de jeunes gens et de jeunes filles, forcés de jouer le rôle ingrat de vaillants fils, tandis que les papas et les mamans se tortent les bras et demandent à tous les échos : "Qu'allons-nous faire de nos filles ?"

Une société philanthropique s'est émue de cet état de choses, elle a chargé plusieurs vaisseaux de convois de jeunes filles et a doucement dirigé sa virgule caritative vers les colonies, qui déboutent tant de fiancés aux belles messes de la mère-patrie.

Il ne s'agit pas d'engager les jeunes gens à se marier au petit bonheur, sans avoir au préalable fait l'épreuve de la vie conjugale, mais il est désirable qu'on ne considère pas le mariage comme une condition essentielle du bonheur.

Beaucoup de jeunes gens sembleraient volontiers, si les jeunes filles de la classe moyenne n'exigeaient pas une dot. Ils ont un air de regret de ne pas être mariés, mais ils ont en eux un certain respect de la vie conjugale, sans crainte exagérée de la gêne.

Le bonheur dans le mariage ne dépend pas essentiellement du poids de la caisse, comme certaines personnes voudraient le faire croire. Souvent les difficultés financières courageusement supportées ne servent qu'à élever plus haut le mariage, union fondée sur l'affection mutuelle et le respect de la vie conjugale.

Les mariés dont la corbeille est la plus riche ne sont pas toujours les plus heureux, si elle n'est pas accompagnée de la plus saine et la plus sage économie. Le ministre a ajouté qu'il serait reconnaissant à la chambre de lui indiquer les autres sources d'économie auxquelles il aurait pu ne pas songer. En terminant, il a dit que "l'équilibre du budget devra contribuer à une augmentation de recettes et lui rendre l'élasticité qu'il a perdue. Il passe sur l'Europe un vent propice à la négociation de traités de commerce favorables, ce qui est grandement à l'honneur de notre civilisation." Le ministre a dit encore que le gouvernement étudierait les moyens de développer les institutions de prêts à l'agriculture, ainsi que des loix en faveur des ouvriers âgés et infirmes.

En Espagne Madrid, 4.—Les nouvelles cortès espagnoles ont été ouvertes par la reine régente. Dans son discours, la reine régente a annoncé que les traités de commerce entre l'Espagne et les autres nations ne seraient pas renouvelés, et qu'il serait nécessaire d'établir sur de nouvelles bases des relations douanières avec les puissances étrangères. La reine régente a annoncé également qu'on accorderait l'amnistie aux condamnés politiques, et que le gouvernement insisterait sur l'établissement du service militaire obligatoire.

La marine anglaise Londres, 4.—Au cours de la discussion du budget de la marine, le membre de la chambre de M. Colomb a demandé qu'il fût inscrit au budget le nombre total des navires de guerre en service, en réserve et en construction, le tonnage total de la marine marchande et la valeur du commerce par mer de l'Angleterre, avec un état comparatif des forces navales et de la marine marchande des puissances étrangères. Sir William Vernon Harcourt et Lord George Hamilton ont pris part à la discussion et en conséquence de leurs discours, M. Colomb a modifié la forme de sa proposition ; mais elle a été rejetée sans qu'on passât au vote.

Accident Un triste accident a eu lieu ces jours-ci dans le chantier de bois de M. François Marcoux, à Laval, Montmorency. Un jeune homme nommé David Robert, âgé de 20 ans et fils de M. Joseph Robert, de Beauport, était occupé avec de ses camarades à corier des billots quand tout à coup un nombre assez considérable de ces billots se détacha et roula sur le malheureux. On s'empressa de le secourir, mais ce ne fut qu'au bout d'une heure qu'il fut dégagé de dessous ces billots.

On le releva ayant les mâchoires cassées, une épaule démise, une jambe fracturée et plusieurs autres blessures. Il fut transporté chez son père à Beauport et est sous les soins du Dr. Sansgarnier qui espère le sauver malgré la gravité de ses blessures.

Le vin agit surtout dans les organes digestifs et détériore la gastrique chronique et la cirrhose du foie, les catarrhes du ventre. Mais les troubles nerveux existent aussi dans cette variété d'alcoolisme, quoique moins graves que dans les deux premières.

LE BUDGET ITALIEN

Le budget de la dette publique — NOUVELLES ÉCONOMIES — CRÉATION DE NOUVELLES SOURCES DE REVENUS.

Rome, 4.—M. Luzzati, ministre du trésor, a présenté aujourd'hui le budget à la chambre des députés. Il a déclaré qu'il acceptait le budget préparé par l'ancien ministre Grimaldi, lequel contenait des réductions s'élevant à 9 millions de francs, ce qui laissait un déficit d'environ 29 millions de francs. M. Luzzati a proposé des réductions de 11 millions de francs dans le budget de l'armée et de 6 millions et demi dans celui de la marine, puis la suppression des 19 millions de francs destinés à la construction de chemins de fer, de façon à arriver à un excédent de 7 millions que, avec les 3 millions qu'on espère retirer de la réorganisation des banques d'émission, le ministre a proposé de consacrer, si possible, à diminuer de 10 millions les impôts sur les objets de consommation.

Pour diminuer la dette publique, il a dit qu'il comptait avoir recours à quelques-uns des projets du précédent cabinet. Le gouvernement déposera un projet de loi augmentant l'impôt sur les loteries, un autre projet, moins radical que celui de M. Grimaldi, diminuant les traitements des employés du gouvernement, et encore d'autres mesures économiques. On ne construira plus de chemin de fer tant que la question n'aura pas été étudiée à fond. Si les recettes provenant des impôts continuent à décroître, il faudra opérer de nouvelles économies dans les services publics, dans toutes les branches doivent être résolument décentralisées.

Le ministre a ajouté qu'il serait reconnaissant à la chambre de lui indiquer les autres sources d'économie auxquelles il aurait pu ne pas songer. En terminant, il a dit que "l'équilibre du budget devra contribuer à une augmentation de recettes et lui rendre l'élasticité qu'il a perdue. Il passe sur l'Europe un vent propice à la négociation de traités de commerce favorables, ce qui est grandement à l'honneur de notre civilisation." Le ministre a dit encore que le gouvernement étudierait les moyens de développer les institutions de prêts à l'agriculture, ainsi que des loix en faveur des ouvriers âgés et infirmes.

En Espagne Madrid, 4.—Les nouvelles cortès espagnoles ont été ouvertes par la reine régente. Dans son discours, la reine régente a annoncé que les traités de commerce entre l'Espagne et les autres nations ne seraient pas renouvelés, et qu'il serait nécessaire d'établir sur de nouvelles bases des relations douanières avec les puissances étrangères. La reine régente a annoncé également qu'on accorderait l'amnistie aux condamnés politiques, et que le gouvernement insisterait sur l'établissement du service militaire obligatoire.

La marine anglaise Londres, 4.—Au cours de la discussion du budget de la marine, le membre de la chambre de M. Colomb a demandé qu'il fût inscrit au budget le nombre total des navires de guerre en service, en réserve et en construction, le tonnage total de la marine marchande et la valeur du commerce par mer de l'Angleterre, avec un état comparatif des forces navales et de la marine marchande des puissances étrangères. Sir William Vernon Harcourt et Lord George Hamilton ont pris part à la discussion et en conséquence de leurs discours, M. Colomb a modifié la forme de sa proposition ; mais elle a été rejetée sans qu'on passât au vote.

Accident Un triste accident a eu lieu ces jours-ci dans le chantier de bois de M. François Marcoux, à Laval, Montmorency. Un jeune homme nommé David Robert, âgé de 20 ans et fils de M. Joseph Robert, de Beauport, était occupé avec de ses camarades à corier des billots quand tout à coup un nombre assez considérable de ces billots se détacha et roula sur le malheureux. On s'empressa de le secourir, mais ce ne fut qu'au bout d'une heure qu'il fut dégagé de dessous ces billots.

On le releva ayant les mâchoires cassées, une épaule démise, une jambe fracturée et plusieurs autres blessures. Il fut transporté chez son père à Beauport et est sous les soins du Dr. Sansgarnier qui espère le sauver malgré la gravité de ses blessures.

Le vin agit surtout dans les organes digestifs et détériore la gastrique chronique et la cirrhose du foie, les catarrhes du ventre. Mais les troubles nerveux existent aussi dans cette variété d'alcoolisme, quoique moins graves que dans les deux premières.

M. Crispi et le Vatican

IL DESIRE L'INFLUENCE DU PAPE CRISPI PROMET DES CONCESSIONS AU VATICAN

Rome, 3.—On est généralement d'opinion au Vatican que M. Crispi essaie de reprendre le pouvoir et l'essai de s'approcher du Saint-Siège dans le but d'engager les autorités papales à ne pas faire de concessions au marquis de Rudini. On dit que M. Crispi a insisté auprès du pape pour l'engager à ne pas permettre aux catholiques de supporter le gouvernement aux prochaines élections, et en retour, il lui a promis que s'il reprenait le pouvoir il ferait des concessions au Vatican.

Le Pape a reçu hier l'expression de nombreux sentiments de respect et de sympathie à l'occasion du 80ème anniversaire de sa naissance. En recevant la visite des cardinaux du Sacré-Collège Sa Sainteté a comparé la position et les difficultés de l'Eglise dans les temps présents, avec la position de l'Eglise du temps du pape saint Grégoire. Le Pape a déclaré qu'il était heureux de constater les progrès de la foi en Angleterre. Il a ajouté que si Dieu le laissait vivre jusqu'à son jubilé épiscopal il se proposait de destiner toutes les offrandes qui lui seraient faites en faveur de la suppression de l'esclavage.

Echos d'Europe Bruxelles, 3.—M. Burtel a été nommé ministre de l'intérieur. Londres, 3.—Samedi soir, à Monte-Carlo, un Anglais en jouant au trente et quarante a gagné quatorze fois de suite le maximum et a fait sauter la banque. Son gain s'éleva à 175,000 francs.

Athènes, 3.—Une violente tempête a sévi en Grèce et a causé des dommages considérables. Il a négligé pendant trois jours. Londres, 3.—M. Howard Vincent M. P., vient de publier un circulaire par lequel il demande d'appuyer La Ligue de l'Empire uni.

St-Petersbourg, 3.—La presse russe est unanime à approuver le refus des artistes français de prendre part à l'Exposition des Arts de Berlin. Londres, 3.—L'Amirauté vient de publier un circulaire par lequel elle augmente les gages et fait certaines concessions aux employés aux calesèches.

Paris, 3.—La Commission du Travail a terminé sa première session. La commission a prié le ministre du commerce d'organiser un bureau, comme en Amérique, qui aura le pouvoir de légiférer sur la question des salaires et les autres questions ouvrières.

POUR RIRE On demanda au jeune Tony quello différence il y a entre les verbes réguliers et les verbes irréguliers. — C'est pour les verbes irréguliers que je suis le plus souvent en retenue.

Jean Hironx vient rendre compte à la justice de son pays de son quatorzième forfait. — Vous serez donc incorrigible ? lui dit le président. — Dame, mon président, mettez-vous à ma place ; je ne pouvais pas rester à la treizième condamnation. Je suis superstitieux !

Mme X., à son mari : — On t'a coupé les cheveux trop ras. — On ne me les a pas coupés du tout. — Ah !. Eh bien ! tu devrais te les faire couper !

Ecron de la prison Les 18 mars 1891. Incapables de laisser la prison pour infirmités... 5 Par sentence de cour... 3 Sur ordonnance de police... 43 Sur conviction sommaire de larcin... 11 Autres convictions sommaire... 2 Marins sous l'acte impérial... 3 Procès non entendus... 2 Militaires... 8 Venant des autres prisons... 24 Total... 99 De ce nombre 22 femmes.

En Espagne Madrid, 4.—Les nouvelles cortès espagnoles ont été ouvertes par la reine régente. Dans son discours, la reine régente a annoncé que les traités de commerce entre l'Espagne et les autres nations ne seraient pas renouvelés, et qu'il serait nécessaire d'établir sur de nouvelles bases des relations douanières avec les puissances étrangères. La reine régente a annoncé également qu'on accorderait l'amnistie aux condamnés politiques, et que le gouvernement insisterait sur l'établissement du service militaire obligatoire.

La marine anglaise Londres, 4.—Au cours de la discussion du budget de la marine, le membre de la chambre de M. Colomb a demandé qu'il fût inscrit au budget le nombre total des navires de guerre en service, en réserve et en construction, le tonnage total de la marine marchande et la valeur du commerce par mer de l'Angleterre, avec un état comparatif des forces navales et de la marine marchande des puissances étrangères. Sir William Vernon Harcourt et Lord George Hamilton ont pris part à la discussion et en conséquence de leurs discours, M. Colomb a modifié la forme de sa proposition ; mais elle a été rejetée sans qu'on passât au vote.

Accident Un triste accident a eu lieu ces jours-ci dans le chantier de bois de M. François Marcoux, à Laval, Montmorency. Un jeune homme nommé David Robert, âgé de 20 ans et fils de M. Joseph Robert, de Beauport, était occupé avec de ses camarades à corier des billots quand tout à coup un nombre assez considérable de ces billots se détacha et roula sur le malheureux. On s'empressa de le secourir, mais ce ne fut qu'au bout d'une heure qu'il fut dégagé de dessous ces billots.

On le releva ayant les mâchoires cassées, une épaule démise, une jambe fracturée et plusieurs autres blessures. Il fut transporté chez son père à Beauport et est sous les soins du Dr. Sansgarnier qui espère le sauver malgré la gravité de ses blessures.

Le vin agit surtout dans les organes digestifs et détériore la gastrique chronique et la cirrhose du foie, les catarrhes du ventre. Mais les troubles nerveux existent aussi dans cette variété d'alcoolisme, quoique moins graves que dans les deux premières.

Vous Sentez-Vous?

Faible et épuisé ? C'est parce que votre sang est impur. Attendez à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie ; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps ? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible, "La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi invariables symptômes ? Les Salsepareille d'Ayer ont été recommandés au-dessus de tout autre remède pour le sang. Comme preuves, lisez ces témoignages signés de centaines de personnes.

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit : "Pendant les 25 dernières années j'ai souffert de la Salsepareille d'Ayer. J'ai vu mon corps se débarrasser de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang, et j'ai obtenu la santé et la jeunesse." Le Dr. Eugene I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit : "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne un autre sang, et un autre système."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Éczéma, d'Humeurs, de Lumbago, de Catarrhe, &c. ; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille en usage. "Elle les supprime du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla. Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Prix, \$1 ; six flacons, \$5. Valant \$5 le flacon.

est avec le Goudron Guyot Liqueur concentrée, qu'on a fait les expériences dans sept grands hôpitaux de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, Vienne, Lisbonne, etc., contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes des bronches et de la vessie, affections de la peau, dartres, eczémas, etc.

Le Goudron Guyot, par sa composition, est un des plus précieux de l'Eau de Vichy tout en étant plus tonique. Aussi possédée-t-elle une efficacité remarquable contre les maladies de l'estomac.

Comme chacun